

Adresse Budgétaire

2020 - 2021

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

L'honorable Caroline Wawzonek

Ministère des finances

**Deuxième session de la
Dix-neuvième Assemblée législative**

25 Février, 2020



If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces informations en français, contactez-nous.

French

Kīspin ki nitawih̄tīn ē nīhīyawih̄k ōma ācimōwin, tipwāsīnān.

Cree

T̄h̄ch̄q yatī k'èè. Dī wegodī new̄q dè, gots'ō gonede.

T̄h̄ch̄q

?erih̄t'īs Dēne Sūh̄né yatī t'a huts'elkēr xa beyáyatī thez̄q zat'e, nuwe ts'ēn yółtī.

Chipewyan

Edī gondī dehgh̄ah got'īe zhatīé k'éé edat'éh enahddh̄e nīde naxets'é edah̄kī.

South Slavey

K'áhshó got'īne xədə k'é hederī zed̄h̄t'é yerīnīwē nídé dúle.

North Slavey

Jīi gwandak izhīi ginjīk vat'atr'ījāhch'uu zhit yīnoh̄than jī', diits'āt ginoh̄khīi.

Gwich'in

Uvanittuaq ilitchurisukupku Inuvialuktun, ququaqłuta.

Inuvialuktun

Ċ'bdĊ ᠠᠨᠨᠰᠪᠳᠴ ᠠᠶᠤᠯᠤᠳᠠᠷᠴᠣ ᠳᠤᠮᠠᠨᠳᠣᠴᠣᠷᠤᠯᠤᠭᠨᠢ, ᠳᠤᠷᠴᠠᠨᠤᠳᠣ ᠳᠤᠰᠢᠴᠤᠷᠤᠳᠤᠰᠢᠳᠠᠨᠴᠣ.

Inuktitut

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

Inuinnaqtun

Fiscal Policy: (867) 767-9158
Department of Finance

Introduction

Monsieur le Président, les Territoires du Nord-Ouest sont riches en possibilités, grâce à leurs vastes étendues, à l'abondance de ressources et à une population forte de sa diversité.

La 19^e Assemblée législative souhaite que les Territoires du Nord-Ouest tirent le maximum de toutes ces possibilités et ressources, y compris la force de la population, pour réaliser les 22 priorités établies de concert par ses 19 députés. Ces priorités touchent l'ensemble des collectivités et traduisent notre vision commune de la croissance économique, de l'intendance environnementale et d'une population mieux instruite et en santé.

Réaliser ces priorités sera un travail de longue haleine, qui se poursuivra bien au-delà du mandat de la 19^e législature. Le gouvernement doit voir plus loin que l'horizon des quatre prochaines années et agir dans l'intérêt de la prochaine génération. Nous avons le devoir de mettre les Territoires du Nord-Ouest sur la bonne voie, en nous guidant sur nos priorités et en élaborant un budget et un plan financier qui les porteront le plus loin possible.

On dit qu'il est plus facile de détruire que de bâtir. Pensez à une sculpture de glace. La création prend du temps et de la patience, et son succès repose sur la prévenance et la planification. Notre gouvernement veut jeter les bases d'un avenir radieux.

Le budget 2020 est un premier pas vers l'atteinte de nos priorités, qui passera par l'établissement de relations au sein du gouvernement et des collectivités et entre les gouvernements.

Le budget propose d'investir près de 1,9 milliard de dollars dans les programmes et services au cours de l'année à venir, et il établit d'autres mesures budgétaires qui contribueront à l'atteinte de nos 22 priorités. Il constitue le socle sur lequel nous allons créer et bâtir l'avenir.

Dans les prochaines minutes, je présenterai la situation et les perspectives économiques des Territoires du Nord-Ouest, et je décrirai les principales forces motrices de notre économie et certains des défis que nous devons affronter. Ensuite, je discuterai de notre situation budgétaire et de notre stratégie, qui mise sur les leviers que peut utiliser le gouvernement pour influencer sur la prospérité économique. Je décrirai ensuite les recettes et les dépenses prévues pour l'exercice à venir. Enfin, je parlerai des prochaines étapes en ce qui a trait à la planification et à la santé financière des Territoires du Nord-Ouest.

J'ai deux commentaires à faire sur la préparation du budget.

D'une part, le budget est le fruit d'un effort collectif, qui remonte au travail de planification réalisé durant la dernière législature par les ministères pour l'année à venir. Nous nous appuyons toujours sur le travail des législatures précédentes, dans l'esprit d'un gouvernement de consensus. Depuis la formation du Conseil exécutif, il y a quatre mois à peine, nous nous sommes efforcés d'instaurer une

approche plus inclusive de la gestion financière qui permet à tous les députés de contribuer davantage aux décisions. J'entends continuer à intégrer à nos processus des occasions de dialogue avec le public et de consultation avec l'Assemblée. La prise de décisions fondée sur les faits requiert l'accès à différents renseignements et points de vue, et les décisions doivent, si possible, être validées par les personnes touchées.

Je veux remercier tous les députés de cette Assemblée pour leurs idées constructives et leur participation à l'élaboration de notre plan financier pour l'exercice à venir et au-delà.

D'autre part, lors de la préparation du budget, nous avons dû porter un regard réaliste sur les défis budgétaires qui sont les nôtres. Notre situation budgétaire actuelle n'est pas celle que nous avions espérée dans le dernier budget, mais elle demeure gérable. Nous ne sommes pas en situation de crise. Il est permis de faire preuve d'un optimisme prudent. La réalisation des priorités de l'Assemblée nécessitera une approche disciplinée et un plan pour retirer le maximum de chaque dollar que nous dépensons, tout en préservant notre capacité à financer de façon responsable les infrastructures nécessaires dans nos collectivités et à la grandeur du territoire. Bien qu'il s'agisse du budget de fonctionnement pour l'exercice à venir, les recettes projetées serviront aussi à financer en partie le budget des immobilisations 2020-2021 approuvé l'automne dernier. Qui plus est, nous devons garder à l'esprit que le budget d'aujourd'hui ne représente que l'esquisse de la trajectoire de notre plan financier sur les quatre prochaines années. À noter aussi que notre budget continue de s'inscrire sous le signe de la gestion responsable des finances.

Tout comme notre budget vise à fournir un point de départ stable pour l'avenir de la 19^e Assemblée législative dans un contexte de changement, notre approche de la gestion financière change progressivement pour mieux répondre aux objectifs du gouvernement.

Cette évolution passe aussi par l'élaboration de plans d'activités sur quatre ans au lieu de plans différents chaque année. Nous évaluerons régulièrement les progrès accomplis et le rendement en fonction du plan afin de déterminer si les fonds dépensés apportent les résultats et la valeur escomptés.

Nous consacrerons également des ressources à l'amélioration de l'évaluation et du suivi des principaux indicateurs de rendement des divers secteurs et programmes. Beaucoup des programmes et services fournis par le gouvernement ne se mesurent pas simplement en chiffres. Ils procurent des retombées sociales qui doivent être évaluées de manière plus nuancée. Notre but est de nous assurer que les résidents des Territoires du Nord-Ouest en ont pour leur argent et profitent du fruit de notre investissement collectif dans la société, la culture, l'éducation, la santé et l'économie.

Perspectives économiques

Le socle financier de toutes nos priorités est une économie dynamique et diversifiée. Le *Cadre stratégique de la politique macroéconomique* constitue un ensemble de mesures servant à évaluer les résultats économiques du territoire au fil du temps. Il montre que l'économie n'a pas retrouvé le sommet atteint en 2007, avant la récession. Nous savons que la conjoncture a changé depuis. L'incertitude politique et économique dans le monde peut avoir d'importantes conséquences pour notre petite économie de ressources.

On estime que l'économie des Territoires du Nord-Ouest se sera contractée de 4,3 % en 2019, en raison de la baisse de la production diamantaire et des investissements privés. L'augmentation des

dépenses d'investissement du gouvernement a contribué à amortir l'effet du ralentissement de l'activité du secteur privé et a empêché un déclin plus prononcé de l'économie. L'augmentation de 3,4 % de l'investissement privé et public total entre 2019 et 2020 est principalement attribuable aux investissements en infrastructure du gouvernement. Cette année, on prévoit un regain de croissance économique, avec une augmentation du PIB réel de 3,8 %. Cette croissance ne compensera toutefois que partiellement le recul du PIB réel enregistré par rapport à 2019, ce qui fait que l'économie demeurera plus petite qu'il y a deux ans. Autrement dit, l'économie des Territoires du Nord-Ouest est stable, mais ne se développe pas.

Les perspectives à long terme ne pointent pas vers la stabilité économique. L'industrie diamantaire a été le moteur de notre économie dans les vingt dernières années, mais elle est parvenue à maturité. Toutes les mines de diamant des Territoires du Nord-Ouest pourraient fermer d'ici 2030, la première d'ici cinq ans. D'éventuels agrandissements pourraient permettre à une ou plusieurs mines de rester en exploitation, mais cela demeure incertain, puisque rien ne garantit que de nouveaux gisements économiquement viables seront trouvés. La fermeture des mines de diamant laissera un grand trou dans l'économie, et il n'y a aucun grand projet envisagé à l'horizon pour le combler.

Le rôle que peut jouer le gouvernement pour stimuler la croissance économique ne doit pas être sous-estimé. Des investissements stratégiques en infrastructure sont essentiels pour soutenir la croissance économique future et aider la population à y contribuer. L'économie canadienne se restructure pour être davantage axée sur le secteur numérique et les services, et nous voulons que les Territoires du Nord-Ouest participent à ce processus. Le GTNO a déjà investi dans l'infrastructure de base pour une économie plus numérique, soit le lien par fibre optique dans la vallée du Mackenzie, qui donne aux Ténos un meilleur accès à l'économie numérique mondiale et à d'innombrables nouveaux débouchés. Les dépenses du gouvernement dans les programmes, les biens et les services favoriseront la stabilité de l'économie en soutenant les entreprises ténos, la croissance des salaires locaux et la consommation des ménages. Les investissements dans les infrastructures publiques, comme les routes, les ponts, les couloirs de transport de l'énergie, les réseaux de communication, les écoles, les hôpitaux et les installations communautaires, contribueront à rehausser le niveau de vie des Ténos et à attirer des capitaux privés en rendant les projets plus rentables. Ce sont les investissements dans l'infrastructure matérielle et sociale d'aujourd'hui qui soutiendront la croissance de demain. Nous serons guidés par le principe selon lequel les fonds publics dépensés doivent générer un maximum de retombées pour les résidents, les économies locales et les entreprises ténos.

Situation et perspectives budgétaires

Monsieur le Président, notre situation budgétaire n'est pas catastrophique. Toutefois, des baisses de recettes inattendues font en sorte que nos précédents objectifs stratégiques, à savoir renforcer notre capacité financière et éliminer le déficit de trésorerie, n'ont pas été atteints.

Nous nous attendons à ce que le budget de fonctionnement pour 2019-2020 affiche un déficit de 70 millions de dollars, ce qui représente un écart important par rapport à l'excédent de 60 millions de dollars prévu l'an dernier. Cela dit, plus du tiers des pertes de recettes découlent d'une réaffectation des transferts fédéraux pour des projets d'infrastructure de l'exercice 2019-2020 à l'exercice 2020-2021.

En 2020-2021, le budget de fonctionnement devrait présenter un excédent de 203 millions de dollars. Au cours des quatre prochaines années, nous prévoyons que la croissance annuelle des recettes dépassera celle des dépenses de fonctionnement, ce qui permet de prévoir un excédent de fonctionnement pour la durée entière du mandat de l'Assemblée. Cependant, après l'année en cours, les excédents de fonctionnement commenceront à diminuer, s'établissant à 147 millions de dollars en 2021-2022, à 116 millions de dollars en 2022-2023 et à 3 millions de dollars en 2023-2024.

Les excédents de fonctionnement ne sont qu'un aspect du portrait financier d'ensemble. Le budget de fonctionnement sert principalement à financer les programmes et services courants du gouvernement. C'est dans le budget des immobilisations qu'on trouve le financement d'investissements de grande envergure dans des projets d'infrastructures. Si le budget de fonctionnement ne comprend aucun excédent, il n'y a alors aucun fonds pour les investissements en infrastructure du budget des immobilisations. Moins l'excédent est important, plus il faut emprunter pour continuer d'investir dans des projets d'immobilisations.

Il n'y a pas si longtemps, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a réalisé d'importants investissements pour construire des routes, des ponts, et des aéroports et ainsi améliorer les réseaux de transports reliant les collectivités. Des investissements publics de grande envergure ont permis de moderniser les infrastructures énergétiques et de communication et de construire des écoles et des établissements de santé. Malgré ces réalisations, les Territoires du Nord-Ouest continuent d'accuser un retard par rapport au reste du Canada en matière d'infrastructures. Beaucoup de collectivités n'ont pas accès à des routes ni à une bonne connexion Internet, et doivent recourir au diesel pour le chauffage et l'électricité. Plusieurs de nos collectivités ne disposent que d'écoles trop petites ou vétustes qui ne peuvent accueillir qu'un ou deux enseignants de la maternelle à la douzième année. Les besoins impérieux des Territoires du Nord-Ouest en matière de logement sont parmi les plus élevés au Canada, et les excédents des budgets de fonctionnement ne suffisent pas à eux seuls à financer les investissements massifs requis pour combler cet écart. Les emprunts ont été et demeureront nécessaires pour financer les investissements stratégiques en infrastructure.

Pour demeurer financièrement responsable, il faut aussi gérer notre endettement. Notre dette approche de la limite de 1,3 milliard de dollars imposée par le gouvernement fédéral, et, selon les prévisions actuelles, elle la dépassera d'ici 2021-2022. Le ministère des Finances emploie diverses méthodes pour mesurer notre niveau d'endettement et veiller à ce que nous continuions à emprunter de manière responsable. Nous avons la capacité financière pour gérer un niveau d'endettement plus élevé, et des discussions sont en cours avec le ministère des Finances du Canada pour augmenter notre limite d'emprunt et ainsi disposer de plus de flexibilité dans notre planification à long terme.

Stratégie budgétaire

Nous élaborons nos stratégies budgétaires avec le regard tourné vers l'avenir.

Notre but est d'accroître nos ressources financières pour favoriser l'atteinte des 22 priorités de cette Assemblée.

En premier lieu, selon les estimations actuelles, la stratégie budgétaire prévoit l'affectation initiale de 25 millions de dollars pour la réalisation des priorités de notre mandat au cours de la

19^e Assemblée législative, en commençant par 10 millions de dollars en 2020-2021. Au cours des prochaines semaines, nous travaillerons avec les députés pour déterminer comment ces fonds seront répartis.

En deuxième lieu, nous continuerons à miser sur notre relation avec le gouvernement fédéral pour profiter d'occasions de financement pour faire avancer nos priorités, comme investir dans le logement. Nous chercherons également à assouplir le ratio habituel de 75/25 pour le partage des coûts.

En troisième lieu, nous chercherons des occasions de collaborer avec d'autres gouvernements pour faire avancer nos priorités communes. Notre gouvernement ne veut pas se disputer les ressources avec d'autres organisations des ressources des Territoires du Nord-Ouest. Nous travaillerons avec les gouvernements autochtones de l'ensemble du territoire pour réaliser des projets qui profitent à tous.

Enfin, nous cherchons des initiatives créatives à coût faible ou nul pour améliorer la planification financière, y compris notre plan d'activités sur quatre ans, et ce, afin de nous rapprocher de nos objectifs à long terme, notamment en évaluant de plus près nos programmes en vue de créer plus de valeur pour chaque dollar dépensé. Le GTNO entreprendra des évaluations stratégiques pour s'assurer que ses programmes et services répondent aux attentes, que les dépenses connexes prévues au budget sont alignées sur notre mandat, et que toutes les sources potentielles de recettes ont été explorées.

Qui plus est, nous cherchons à augmenter notre limite d'emprunt pour avoir plus de flexibilité tout en maintenant un niveau d'endettement que nous pouvons nous permettre. Nous avons déjà entamé des démarches auprès du gouvernement fédéral et lui avons rappelé que les TNO sont un territoire financièrement responsable, qui regorge de potentiel, mais qui traîne aussi un manque à gagner persistant. Pour que le gouvernement accède à notre demande, il faudra démontrer que nous dépensons de manière responsable et stratégique. Nos investissements devront demeurer modestes et tenir compte de la croissance des recettes prévue sur les quatre prochaines années.

D'un point de vue budgétaire, nous croyons qu'une utilisation plus efficace, et parfois plus flexible, de nos programmes et services augmentera la valeur que nous tirons des fonds publics dépensés. Nous prévoyons améliorer les résultats tout en réduisant les coûts, et ce, afin de libérer des ressources financières pour combler les lacunes en infrastructure dans les collectivités sans recourir excessivement aux emprunts.

Mesures fiscales

Le coût de la vie est élevé sur le territoire, particulièrement dans les petites collectivités où le revenu moyen est moindre. Le budget 2020 ne comporte ni nouvelles taxes ni nouveaux impôts. Nous reverrons notre régime d'imposition de concert avec le comité permanent et élaborerons un plan pour ouvrir un dialogue avec la population des Territoires du Nord-Ouest sur les recettes du gouvernement. Ensemble, nous continuerons d'explorer des façons d'augmenter nos sources de revenus autonomes sans alourdir inutilement le fardeau imposé à nos résidents et à nos entreprises.

Les Territoires du Nord-Ouest sont sur la ligne de front des changements climatiques, vu les effets plus prononcés ici qu'ailleurs de la hausse de la température mondiale, notamment sur le

pergélisol, les routes de glace saisonnières et les feux de forêt. La tarification du carbone a été instaurée sous l'impulsion du gouvernement fédéral et mise en place dans le cadre d'une approche adaptée au Grand Nord qui vise à encourager la réduction des gaz à effet de serre.

À partir du 1^{er} juillet, la taxe sur le carbone (dont les taux sont dictés par le gouvernement fédéral) passera à 30 \$ par tonne d'émission de gaz à effet de serre, comme le veut notre engagement dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. Cela équivaut à une augmentation de taxe de 2,3 cents le litre sur l'essence et de 2,7 cents le litre sur le diesel. Le 1^{er} juillet, de pair avec l'augmentation de la taxe sur le carbone, la compensation du coût de la vie passera à 156 \$ par année par personne et à 180 \$ par année par enfant. Les versements seront faits sur une base trimestrielle, sauf pour les personnes célibataires, qui recevront un versement forfaitaire en juillet étant donné que leurs versements trimestriels seraient de moins de 50 \$.

En tout et partout, le budget 2020 prévoit près de 11 millions de dollars de dépenses pour les résidents et les entreprises, y compris pour la compensation du coût de la vie, les remises pour le chauffage, les remises et subventions pour les grands émetteurs et des rabais pour les producteurs d'électricité visant à atténuer l'augmentation du coût de la vie liée à la taxe sur le carbone.

Dépenses

Monsieur le Président, notre budget propose des dépenses totales de 1,896 milliard de dollars.

Nous nous sommes d'abord basés sur le budget de l'an dernier pour élaborer le budget proposé. Les ministères ont travaillé dur pour dégager les 15 millions de dollars qui seront réaffectés. Nous nous sommes également concertés avec le gouvernement fédéral pour obtenir un financement supplémentaire de 29 millions de dollars pour divers projets. Ces efforts ont fait en sorte que nous pouvons dépenser 94 millions de dollars de plus.

De cette somme, 39 millions de dollars seront investis dans la fonction publique pour conclure les dernières négociations collectives. Nous proposons d'utiliser le reste pour ajuster les budgets des ministères afin qu'ils correspondent mieux à leurs besoins en matière de dépenses, pour honorer nos ententes de partenariat avec le Canada et pour affecter 6 millions de dollars de plus aux initiatives de la législature précédente.

Selon les prévisions financières actuelles, nous mettrons de côté au moins 25 millions de dollars au cours de notre mandat pour faire avancer les priorités de l'Assemblée. Le montant proposé pour 2020-2021 sera obtenu sous forme de crédits supplémentaires une fois le budget principal des dépenses approuvé par l'Assemblée. Nous adopterons une approche plus collaborative et stratégique pour l'exécution de notre mandat en ce qui a trait à nos priorités.

Notre souci de fournir des soins de santé et des services sociaux comparables à ceux que reçoivent les autres Canadiens sera toujours au cœur de notre planification budgétaire. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a un budget proposé de plus d'un demi-milliard de dollars, dont 18 millions de dollars pour des améliorations et des ajustements mis en place cette année. Le budget 2020 comprend 10 millions de dollars pour soutenir le bien-être dans le cadre de l'Approche axée sur le mieux-être dans le Nord avec le gouvernement fédéral, qui a été modifiée récemment. Cela signifie que plus de programmes de santé et de bien-être seront mis en œuvre dans nos collectivités en collaboration avec Services aux Autochtones Canada.

L'hôpital territorial Stanton, qui a ouvert ses portes l'an dernier, est un établissement qui nous servira pendant de nombreuses années et qui sera administré par l'intermédiaire d'une entente avec Boreal Health Partnership. L'hôpital ouvre de plus en plus de services, et le budget 2020 propose l'ajout de 2,6 millions de dollars au financement continu d'un vaste éventail d'activités. Ce financement soutiendra l'emploi de 51 professionnels venant en aide aux patients, dont 15 postes de travailleurs en santé comportementale, 9 postes dans l'unité de médecine, 5 postes de préposés aux appareils médicaux, 4 postes dans chacun des services de triage d'urgence et chacune des unités médicales de jour, et 3 postes pour les services de réadaptation. Par les partenariats et la collaboration avec le gouvernement fédéral, nous mettons à profit notre capacité à offrir des soins de santé, et ce budget prévoit des dépenses de 2,1 millions dans plusieurs domaines liés à la santé, dont la santé mentale, les dépendances, les soins à domicile et communautaires, la sensibilisation au cannabis, les traitements d'urgence, les changements climatiques et les capacités d'adaptation sur le plan de la santé, l'amélioration du bien-être et les plans de suivi pour les survivants et les personnes atteintes d'un cancer, notre participation à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et la surveillance accrue de la grippe saisonnière.

Toutes nos collectivités souffrent de déficits en infrastructures. On compte parmi les infrastructures toutes les structures physiques nécessaires à la prestation des programmes et services. Nos hôpitaux et nos établissements de soins aident les patients à retrouver la santé. Nos écoles sont un lieu d'instruction pour nos élèves. Nos routes permettent aux résidents et aux entreprises de déplacer les biens et la main-d'œuvre où se trouve la demande, faisant ainsi croître notre économie, et aux ambulances et aux premiers répondants d'intervenir rapidement en cas d'urgence. Notre réseau de transport, composé d'aéroports et de pistes d'atterrissage — certaines en béton, d'autres en glace à la surface des lacs et rivières —, relie l'ensemble du territoire. Nos laboratoires, entrepôts, parcs, tours et stations de surveillance des incendies et tous les autres bâtiments et actifs du gouvernement sont ultimement mis au service de la santé, de la sécurité et du bien-être de notre population.

Notre territoire est riche, vaste et diversifié, ce qui fait qu'il est parfois difficile de desservir nos nombreuses petites collectivités. Nos infrastructures sont en moyenne les plus vieilles au pays et le rattrapage reste à faire. Investir dans nos infrastructures pourrait réduire le coût de la vie et stimuler l'économie tout en générant des retombées pour plusieurs secteurs et ministères, faisant des Territoires du Nord-Ouest un meilleur endroit où vivre et travailler.

Le ministère de l'Infrastructure a un budget proposé de 275 millions de dollars, dont 10 millions de dollars en nouvelles dépenses cette année. Dans le cadre d'une stratégie globale en matière de soins, 4 millions de dollars en nouveau financement seront accordés pour l'ajout de 72 nouveaux lits dans l'unité de soins de longue durée de l'ancien hôpital Stanton. L'augmentation proposée des dépenses de 2,2 millions de dollars permettra l'utilisation de nouveaux bâtiments, y compris le nouvel hôpital Stanton, la nouvelle usine de transformation du poisson à Hay River, les installations de chauffage à la biomasse dans les écoles de Hay River et d'Aklavik ainsi qu'un laboratoire et un entrepôt à Fort Simpson. L'investissement dans la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk route a fait augmenter l'utilisation de la route de Dempster et des kilomètres 0 à 272 de la route 8, et le budget 2020 propose d'ajouter 659 000 \$ pour l'entretien de ces routes qui permettent aux aventuriers d'explorer notre spectaculaire coin de pays nordique. Le budget prévoit la création d'un système de gestion et d'analyse des données sur le pergélisol pour ces deux routes, avec un financement de 390 000 \$ accordé par Transports Canada dans le cadre du Programme de l'initiative d'adaptation des transports dans le Nord.

Un financement de 250 000 \$ est proposé pour le traversier Lafferty sur la rivière Liard et le traversier Ndulee sur le fleuve Mackenzie. Une contribution du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone du gouvernement fédéral, qui vise à lutter contre les changements climatiques, nous permettra d'affecter 2,4 millions de dollars au budget des infrastructures, dont 300 000 \$ serviront à augmenter le financement de l'Arctic Energy Alliance et de ses programmes, portant le financement total à 5,8 millions de dollars. Le reste ira à des projets déjà approuvés qui seront mis en branle cette année.

Étant donné les investissements des assemblées précédentes, nous recommandons d'allouer 4,5 millions de dollars au ministère des Finances pour les charges d'intérêts liées principalement aux emprunts à court terme, qui ont accru notre capacité à tirer parti du programme de partage des coûts des immobilisations du gouvernement fédéral et d'obtenir ainsi du financement avantageux pour investir dans nos infrastructures.

Le ministère des Finances, de concert avec plusieurs autres ministères, améliore l'accès des Ténos et des entreprises aux services du gouvernement en offrant un portail en ligne plus efficace et polyvalent. Le budget 2020 propose de débloquer 337 000 \$ pour terminer la mise en place d'un portail en ligne unique sécurisé pour les services existants des divers ministères et ajouter 40 permis et licences à la plateforme.

Depuis longtemps, les Ténos se font une fierté d'être les intendants du territoire. Nous sommes tous responsables de la préservation d'un environnement sain pour les générations actuelles et futures. Le budget 2020 prévoit des fonds supplémentaires de 8 millions de dollars pour le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles, sur un budget total proposé de près de 100 millions de dollars. Dans la poursuite de nos efforts soutenus pour créer des aires protégées, le budget prévoit 175 000 \$ en financement supplémentaire pour surveiller plus de sites potentiels. Il propose aussi 2 millions de dollars supplémentaires pour soutenir notre parc d'avions-citernes afin que nous soyons mieux préparés en cas d'incendies de forêt. Dans le cadre de l'évaluation environnementale de la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk, le budget propose d'affecter 45 000 \$ pour honorer notre engagement à soutenir le programme de surveillance de la faune, qui approfondira notre compréhension des répercussions des routes sur la faune, notamment pour informer les projets futurs.

Le budget 2020 alloue 1,4 million de dollars au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles pour la conservation et le rétablissement des hardes de caribou de la toundra de Bathurst et de Bluenose-est.

Le budget 2020 prévoit 960 000 \$ pour la planification d'aires de répartition du caribou boréal en vertu de l'accord de conservation avec le gouvernement fédéral, dont 897 000 \$ iront au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles et 63 000 \$ au ministère de l'Administration des terres. Il recommande aussi d'accorder 3,5 millions de dollars pour le financement des activités prévues dans le cadre de trois ententes liées au Défi du Fonds de la nature du Canada avec le fédéral, essentiellement pour permettre au GTNO et aux gouvernements autochtones d'établir, de gérer et de surveiller de manière concertée les nouvelles aires protégées Thaidene Néné et Ts'udé Niliné Tuyeta et le site Dinàgà Wek'èhodì, qui pourrait devenir une aire protégée. Ces ententes de quatre ans, assorties d'un financement total de 11 millions de dollars du gouvernement fédéral, soutiendront également l'économie de conservation et la création d'emploi dans les petites collectivités.

Le budget 2020 alloue 23 millions dollars au ministère de l'Administration des terres pour les activités continues de gestion, d'administration et de planification de l'utilisation durable des terres publiques, de manière équitable et transparente, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Le ministère de la Justice exécute le programme de gestion intégrée des cas, qui vise à favoriser la collaboration entre le personnel des ministères de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, de l'Administration des services de santé et des services sociaux des Territoires du Nord-Ouest, de l'hôpital Stanton et de la Société d'habitation des TNO. C'est là un exemple d'utilisation novatrice des ressources existantes pour mettre en commun les savoirs et mieux servir la population.

La plupart des personnes acceptées dans le programme ont vécu une crise qui a changé leur vie, et 70 % d'entre elles sont aux prises avec des problèmes de santé mentale. Les besoins en logement sont un aspect fondamental du programme, et c'est la raison pour laquelle beaucoup des personnes y ont recours. Plus de la moitié des participants sont en situation d'itinérance ou d'hébergement précaire. Les « Pathfinders » (éclaireurs) sont l'épine dorsale du programme. Ils travaillent avec les clients, les aident à s'y retrouver dans le système et assistent même à leurs rencontres avec les prestataires de services gouvernementaux. Le programme procure aux participants des bénéfices tangibles, comme un logement sûr, et intangibles, comme la confiance en soi et l'autonomie qu'ils gagnent lorsqu'ils comprennent comment obtenir efficacement le soutien dont ils ont besoin. Le programme sert aussi à recenser les obstacles rencontrés par les participants afin que les ministères puissent collaborer pour les éliminer au profit de tous les utilisateurs de services. Le budget 2020 prévoit 827 000 \$ en financement récurrent pour rendre le programme permanent. Les ministères participants travailleront ensemble pour mettre pleinement à profit l'expérience et les connaissances acquises en ce qui a trait à l'accès aux programmes gouvernementaux.

Le budget 2020 prévoit aussi 240 000 \$ pour le programme de services aux victimes, qui alloue directement les fonds à des organisations communautaires qui offrent du soutien aux victimes.

Offrir un système d'éducation solide à toutes les étapes du développement des enfants est une des pierres d'assise d'un avenir meilleur pour les Territoires du Nord-Ouest. Le budget 2020 propose des dépenses de 340 millions de dollars pour le deuxième plus gros ministère, soit celui de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Il poursuit également la mise sur pied de l'équipe territoriale de soutien spécialisé pour les écoles, avec l'ajout de 319 000 \$ en nouveau financement pour des spécialistes en santé mentale et en orthophonie, ce qui porte à cinq le nombre de spécialistes dans l'équipe. Nous prévoyons aussi continuer d'améliorer les programmes d'études, affectant 129 000 \$ de nouveaux fonds au soutien du développement de ressources sur les questions nordiques et à la création d'outils d'évaluation pour la reconnaissance des titres de compétences des étudiants qui souhaitent poursuivre des études postsecondaires à l'extérieur du territoire, ainsi qu'à la formation des enseignants. En outre, le budget 2020 propose une augmentation de 269 000 \$ du financement continu des administrations scolaires pour le transport des élèves, afin qu'il corresponde aux dépenses réelles.

Apprentissage à distance du Nord est un autre programme enrichissant et novateur. Nous proposons un financement de 604 000 \$ pour l'offrir dans cinq écoles supplémentaires et permettre à plus d'élèves d'y avoir accès, et pour l'améliorer et acquérir l'équipement nécessaire. Ce programme met à profit les technologies pour améliorer les occasions d'apprentissage des élèves de toutes les collectivités, en fournissant du matériel de vidéoconférence et des outils en ligne aux écoles secondaires des centres régionaux. Il aide ainsi les élèves du secondaire à réussir sans avoir à quitter leur collectivité d'origine.

Le budget prévoit 129 000 \$ pour la création d'un poste de coordonnateur des dossiers chargé du traitement des demandes d'information liées à l'entente de règlement relative aux pensionnats. Le titulaire du poste aidera les anciens élèves des externats à obtenir l'indemnité à laquelle ils ont droit en vertu de la convention de règlement conclue avec le gouvernement fédéral en mars 2019.

Le GTNO est déterminé à créer une économie nordique prospère et durable, et se propose de doter le ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement d'un budget de 60 millions de dollars à cette fin. Le budget 2020 propose des dépenses supplémentaires de 758 000 \$, et 250 000 \$ pour favoriser la croissance économique en soutenant la mise en œuvre d'ententes socioéconomiques qui faciliteront les développements miniers dans les régions du Dehcho et des Tłı̨chǫ. Afin de promouvoir la diversité économique et d'entretenir la croissance du secteur du tourisme, 176 000 \$ serviront à soutenir l'augmentation des activités dans la région de Beaufort-Delta due à la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk, et 92 000 \$ à sécuriser la route Ingraham Trail pour l'observation d'aurores boréales dans les parcs du Slave Nord.

La gouvernance et la prise de décisions concernant les collectivités du Nord incombent souvent à plus d'un ministère, et cela vaut également pour les négociations liées à l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière. Le budget 2020 prévoit 825 000 \$ pour soutenir la gestion des ressources dans le cadre de la vision panterritoriale pour le développement durable, dont 705 000 \$ seront affectés au ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones et 60 000 \$ aux ministères de l'Environnement et des Ressources naturelles et de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement.

Le budget de fonctionnement total proposé de la Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) en 2020-2021 est de 109,2 millions de dollars. Il servira à soutenir l'exécution de son mandat, et des dépenses supplémentaires de 4,2 millions de dollars serviront à promouvoir les partenariats en matière de logement, l'accès à la propriété et le maintien du Programme de logement social.

Tout au long de la 19^e législature, la SHTNO continuera de travailler avec les 33 collectivités pour élaborer des plans de logements communautaires qui comprennent des stratégies et des solutions locales et communautaires pour adapter les logements existants et en construire de nouveaux dans chacune d'entre elles.

Qui plus est, la SHTNO travaillera avec les occupants actuels de logements sociaux qui pourraient obtenir les ressources nécessaires pour devenir propriétaires par l'intermédiaire du Programme d'accès à la propriété et de la vente de logements sociaux. Nous nous attaquerons également à l'enjeu de l'abordabilité des logements grâce à l'Allocation canadienne pour le logement, un nouveau programme national de prestations de logement transférables.

Nous reconnaissons le besoin d'accroître l'offre de logements abordables sur le territoire, et c'est pourquoi nous envisageons de recourir à des programmes de partenariats en matière de logements, comme l'Initiative de soutien au logement communautaire, qui aideront les administrations locales, les gouvernements autochtones et les partenaires communautaires à développer des approches nouvelles. Le Fonds national de co-investissement, avec ses 60 millions de dollars destinés à des projets de logements dans les TNO, générera aussi de nouvelles occasions.

Comme nous reconnaissons aussi les besoins criants des personnes à risque ou en situation d'itinérance, nous élaborons actuellement le plan stratégique du GTNO en matière d'itinérance, qui garantira la cohérence, la constance et l'efficacité de nos investissements et de nos actions visant à combattre l'itinérance.

Prochaines étapes

Maintenant que les bases des activités du gouvernement sont établies, j'aimerais dire quelques mots sur les prochaines étapes.

Notre prochaine tâche est d'examiner et d'analyser comment nous utiliserons notre budget de 1,9 milliard de dollars pour non seulement assurer une bonne gouvernance au quotidien, mais également réaliser des initiatives qui font avancer les priorités de la 19^e Assemblée législative. Pour ce faire, nous adopterons une approche globale qui évite de mettre les besoins en concurrence les uns avec les autres. Nous devons trouver des moyens de faire avancer toutes nos priorités, tout en reconnaissant que les différentes régions, collectivités et populations locales ont des besoins distincts. Reconnaître et équilibrer les nombreux besoins d'une société diverse est l'un des rôles du gouvernement. C'est un défi, mais aussi une occasion de forger un consensus au sein du gouvernement en travaillant avec tous les députés.

Nous travaillerons également à uniformiser notre approche d'évaluation des programmes et des services. Tous les ministères participeront à l'élaboration et à la surveillance d'indicateurs de rendement permettant de garantir un retour sur investissement optimal.

Nous nous attendons à ce qu'une approche plus systématique nous aide à tirer une plus grande valeur de nos dépenses et à améliorer l'évaluation des niveaux de service.

Dernier point, mais non le moindre : nous changerons la façon dont le gouvernement fait des affaires.

Il est impossible d'éliminer tous les risques. Notre gouvernement reconnaît que toutes sortes de risques et de défis l'attendent. Nous prenons acte du fait que notre économie a ralenti, que nos ressources financières sont limitées et que la plupart de nos infrastructures physiques et technologiques accusent un retard par rapport au reste du Canada. La conjoncture nationale et internationale est en constante évolution. Toutefois, malgré les risques et les défis que nous devons affronter, nous croyons que changer notre approche de la prestation des services gouvernementaux nous aidera à être mieux préparés, peu importe ce que l'avenir nous réserve.

Nous n'aurons pas peur de prendre des risques, car le risque vient souvent de pair avec les occasions. Nous ne serons pas paralysés par la peur que nos décisions, nos propositions, nos solutions ou nos nouveaux programmes ne produisent pas les résultats escomptés. Nous aurons le courage de prendre des risques calculés, tout en évaluant à chaque étape les résultats de nos efforts. Nous demeurerons réceptifs et proactifs à l'égard des résidents. Pour y parvenir, il se pourrait que nous devions opérer un changement de culture afin de mieux mettre à profit l'ingéniosité de notre fonction publique et de nos collectivités.

Nous instaurerons une culture de créativité et d'innovation au sein de notre administration, de la fonction publique et, nous l'espérons, de l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest. Cet objectif ne nécessite aucun nouvel investissement de millions de dollars, mais requiert des relations basées sur la confiance, la communication et le respect. Heureusement, nous commençons en position de force, étant donné l'excellent travail accompli jour après jour par notre fonction publique. C'est nous, membres du Conseil exécutif et de la 19^e Assemblée législative, qui devront donner le ton de ce changement de culture en faisant preuve d'intégrité et de courage pour régler les problèmes de manière créative et collaborative.

Mon engagement envers cette assemblée est un engagement envers la population à établir des relations et à comprendre la réalité de chacun. J'ai appris que le processus budgétaire s'étend sur toute l'année, et la transition vers des plans d'activités sur quatre ans rendra essentielle la prise en compte des différents points de vue tout au long de notre mandat.

Bien que le budget 2020 s'inscrive principalement sous le signe de la stabilité, cette dernière ne correspond pas au message que veut lancer la 19^e Assemblée législative. Notre message est plutôt exprimé par nos priorités, et nous poserons des gestes concrets dans le cadre d'une approche collaborative pour réaliser notre mandat. Les députés de cette assemblée s'écoutent entre eux et écoutent les résidents de leur circonscription, et nous solliciterons les commentaires des parties prenantes. Nous pouvons avoir des désaccords, mais c'est ce dialogue qui fait la force de notre gouvernement de consensus.

Par la collaboration, nous réglerons les problèmes de manière plus créative, et obtiendrons ainsi des résultats plus rapides et concrets. Le fait d'établir des indicateurs de rendement nous aide à évaluer le fruit de nos efforts pour nous assurer d'utiliser efficacement nos ressources. Cette façon de faire et de gouverner montrera au monde entier que les Territoires du Nord-Ouest sont une destination de choix où faire sa vie, en raison de son avenir économique radieux, de ses riches possibilités d'éducation pour nos enfants, de ses soins de santé de qualité, de son approche respectueuse envers la terre, les cours d'eau et la faune, et de ses relations collaboratives avec les gouvernements autochtones, basées sur notre engagement en faveur de la réconciliation.

Monsieur le Président, je vous remercie.

Documents Budgétaire

2020 - 2021

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

A ♦ Examen économique

B ♦ Examen fiscal

25 Février, 2020

EXAMEN ÉCONOMIQUE

L'un des grands axes du budget 2020-2021 est de maximiser les retombées économiques des dépenses publiques pour les Ténos et leurs entreprises. Cette priorité implique d'évaluer la vigueur de l'économie au fil du temps, ce que permet le *Cadre stratégique de la politique macroéconomique*, établi en 2007 pour mesurer les progrès en matière de renforcement et de diversification de l'économie.

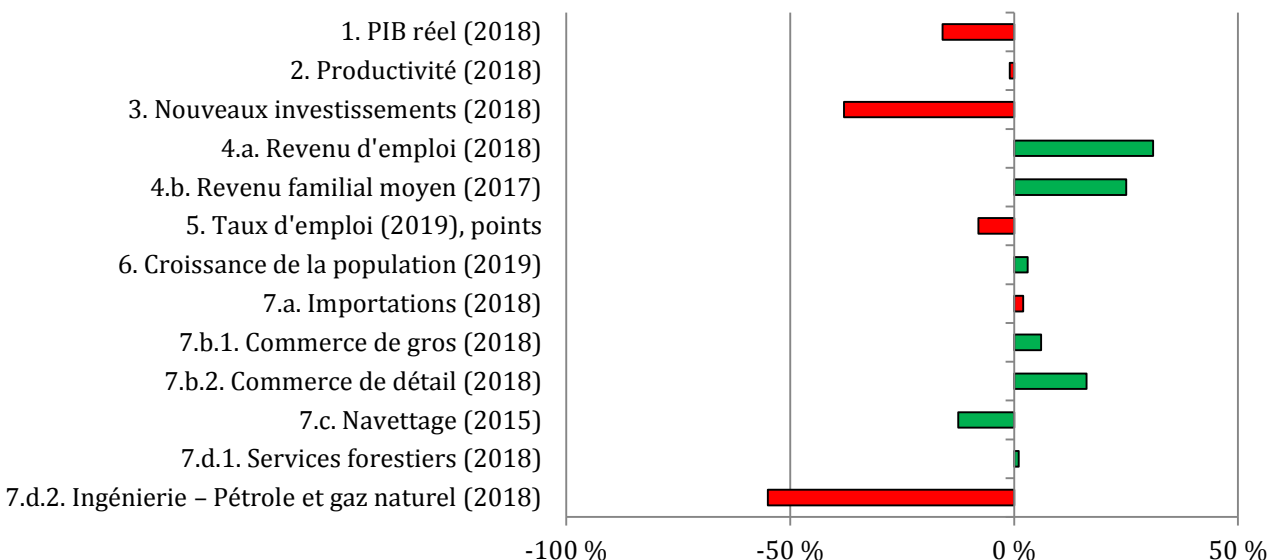
Les indicateurs que voici démontrent tout le chemin parcouru depuis l'effervescence de 2007, alors que l'exploitation de diamant allait bon train et que les projets d'expansion profitaient d'investissements massifs. Toutefois, la conjoncture a changé, et les perspectives économiques à moyen et à long terme sont préoccupantes. Les faibles cours des produits de base et l'incertitude financière et économique à l'échelle mondiale ébranlent la capacité des entreprises d'exploitation des ressources à obtenir du financement. La baisse de l'activité économique qui en découle et le besoin de nouveaux projets en remplacement des mines de diamant en fin de vie ont rendu les investissements du GTNO encore plus criants. Le transfert de la gestion des terres, des eaux et des ressources non renouvelables publiques du gouvernement fédéral au GTNO le 1^{er} avril 2014 renforce l'importance de prendre des décisions concertées et guidées par des données économiques validées.

Cela dit, la conjoncture n'a pas changé du tout au tout. Le secteur privé des TNO demeure peu diversifié et axé sur l'exportation de ressources non renouvelables, un facteur de vulnérabilité aux cycles économiques mondiaux. L'assiette fiscale du GTNO est limitée par le petit nombre de contribuables et la taille de l'économie, et les transferts fédéraux, calculés à partir de formules, demeurent la principale source de revenus du gouvernement. Le coût élevé des biens et services dans le territoire et l'insuffisance des économies d'échelle rendent les programmes et services publics dispendieux et plombent la compétitivité des entreprises. Enfin, la nécessité d'établir un processus décisionnel transparent et rigoureux demeure inchangée.

Les indicateurs du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique* servent à mesurer la variation des résultats économiques des TNO au fil du temps, en les comparant avec leurs valeurs de référence de 2007. Ces indicateurs ont été conçus pour produire des mesures générales du bien-être économique et fournir une indication de l'efficacité des investissements du GTNO en vue de stimuler et de diversifier l'économie.

Six des treize indicateurs montrent une amélioration, mais les facteurs clés, soit la croissance du PIB, la productivité et les nouveaux investissements, sont du côté négatif et continuent de freiner la croissance économique. Dans le graphique ci-dessous, les bandes rouges indiquent une baisse par rapport à l'année de référence et les vertes, une hausse. Tous les indicateurs utilisent les données les plus récentes.

Indicateurs de rendement du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique*



Sources : Statistique Canada, Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Deux des facteurs déterminants du faible niveau de résilience sont la dépendance économique à l'industrie extractive (les diamants principalement) et l'ouverture de l'économie ténosie, les personnes et les capitaux pouvant se déplacer vers des provinces dont la situation est plus favorable en cas de difficultés économiques aux TNO. Pour le GTNO, le défi consiste à déterminer et à faire progresser des occasions d'investissement qui généreront des bénéfices durables dans la conjoncture économique mondiale, où les entreprises ténosies tentent de se distinguer.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

Cette section analyse et évalue les progrès et les résultats économiques récents de l'économie ténosie à partir des treize indicateurs du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique*.

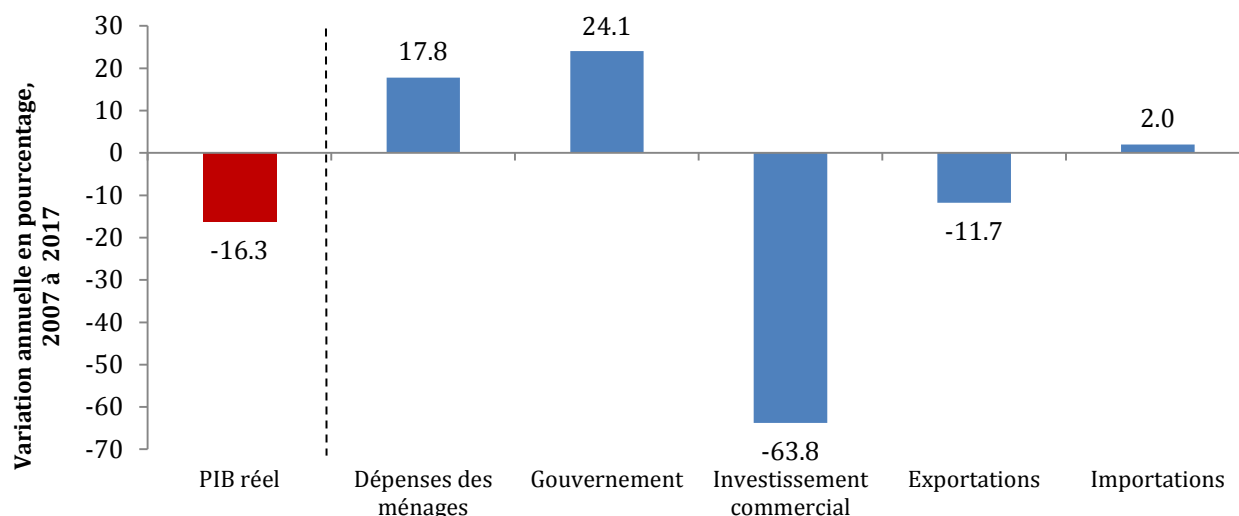
Taille et croissance de l'économie totale – PIB réel

L'économie des TNO demeure 16,3 % inférieure à son niveau de 2007, soit avant la crise financière mondiale. Ce chiffre s'explique par la contraction des investissements réels des entreprises, qui affichent un recul de près de 64 % par rapport à 2007, et par les exportations réelles, encore inférieures de près de 12 %. L'économie ténosie serait toutefois encore plus petite si ce n'était de l'augmentation des dépenses du gouvernement et des ménages.

L'économie des TNO était particulièrement vigoureuse en 2007 : les mines produisaient des diamants de grande qualité, les cours des produits de base exportés par les TNO étaient élevés, et des projets de construction de mines étaient en cours. Si le retour à ce niveau d'activité n'est pas

nécessairement possible, il importe de noter que l'ensemble des provinces et des territoires – sauf les TNO – ont maintenant compensé le recul entraîné par la Grande Récession.

L'économie des TNO demeure plus petite qu'avant la Grande Récession

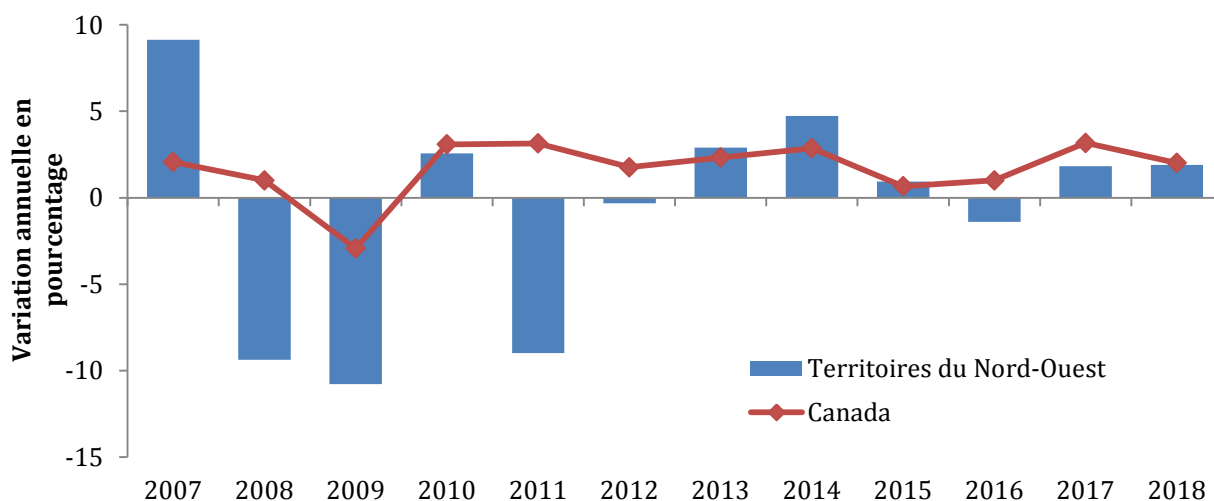


N. B. : Le point culminant avant la récession a été atteint en 2007.

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Bien que l'économie ténosé soit plus petite qu'en 2007, on a observé une croissance en 2018, qui a permis de préserver les gains de 2017. Après deux années consécutives de croissance anémique, le PIB réel a augmenté de 1,8 % entre 2016 et 2017 et de 1,9 % entre 2017 et 2018.

Croissance du PIB réel – TNO et Canada



Sources : Bureau de la statistique des TNO, Banque du Canada et ministère des Finances des TNO

Cette croissance modérée est attribuable à une hausse des exportations réelles, stimulées par l'augmentation de la production de diamants de la mine Gahcho Kué ainsi que des dépenses des

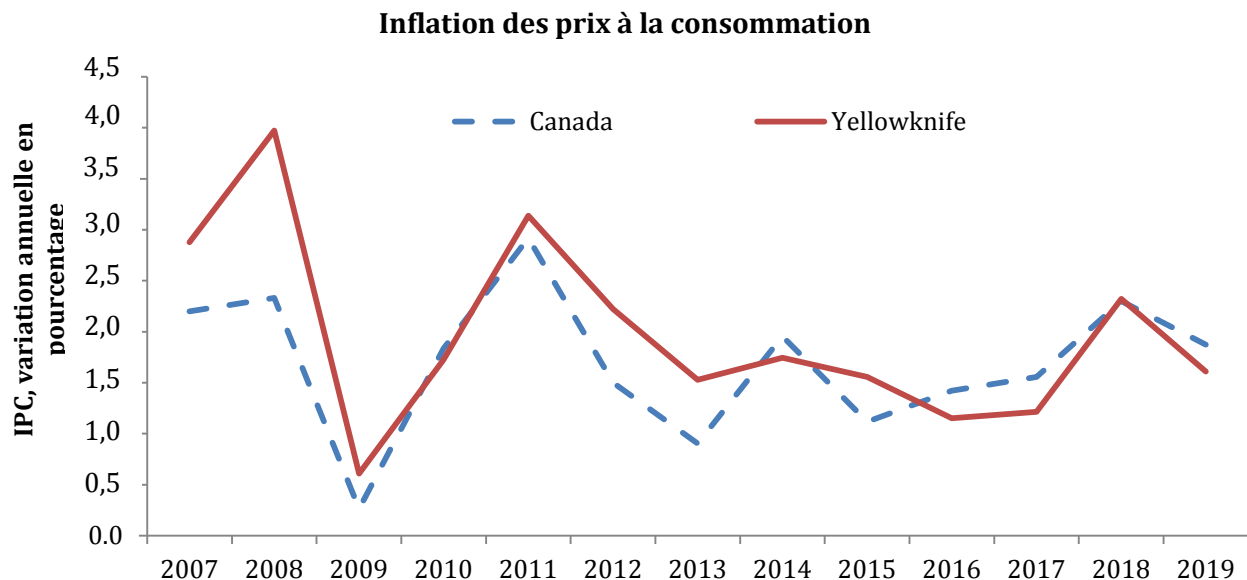
ménages et des investissements publics. En outre, la production de pétrole a repris dans la région de Norman Wells après l'achèvement des travaux sur le pipeline à la fin de 2018. Tous ces facteurs ont contribué à améliorer la situation économique du territoire et, contrairement aux années précédentes, sa croissance économique a surpassé celle du Canada globalement.

Productivité – *Productivité de la main-d'œuvre*

La productivité est un indicateur de référence de la première importance pour évaluer la santé du gouvernement et de l'économie. La productivité de la main-d'œuvre, type de productivité le plus souvent évalué, correspond à l'efficacité avec laquelle la main-d'œuvre produit des biens ou des services. En 2018, les TNO affichaient une productivité 1 % inférieure à ce qu'elle était en 2007; une donnée inquiétante quand on sait qu'une hausse de la productivité entraîne une augmentation des bénéfices, assure la compétitivité et, surtout, réduit les coûts.

Le coût à la consommation, composante du coût de la vie, est élevé aux TNO comparativement aux autres régions du pays. L'éloignement, le climat et la faible densité de la population sur un vaste territoire signifient que les résidents et les entreprises paient souvent plus cher les biens et services aux TNO que dans les provinces voisines. C'est pourquoi l'inflation (la majoration du niveau global des prix qui entraîne une perte de pouvoir d'achat) est un sujet de préoccupation pour les résidents des TNO.

L'indice des prix à la consommation (IPC) de Yellowknife a augmenté de 1,6 % entre 2018 et 2019, soit légèrement moins que la hausse de 1,9 % constatée pour l'ensemble du Canada. À Yellowknife, les bonds les plus marqués ont été observés du côté de l'alimentation (2,5 %) et du transport (2,1 %).



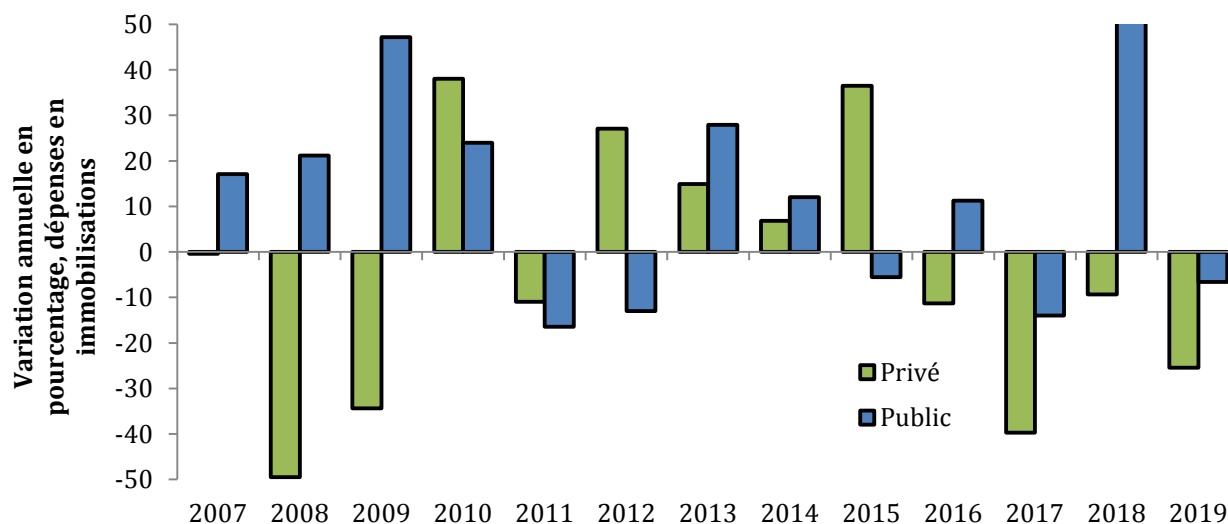
Source : Statistique Canada

Nouveaux investissements – Dépenses en immobilisations

Les nouveaux investissements constituent un important indicateur de croissance économique permettant de prédire la condition future de l'économie. En 2018, ils étaient environ 38 % inférieurs au niveau de 2007 – 56 % pour les nouveaux investissements d'entreprises (soit les investissements effectués par le secteur privé). Suivant cette tendance, les dépenses en immobilisations découlant de nouveaux investissements devraient avoir diminué en 2019 par rapport à l'année précédente, et ce, autant au privé qu'au public.

Les dépenses totales en immobilisations sont estimées à 820 millions de dollars pour 2019, une baisse de 16,7 % par rapport à 2018. Il s'agit en fait de la quatrième année consécutive où l'on observe une diminution des dépenses privées et d'un léger recul des dépenses publiques après une forte augmentation en 2018. Dans le secteur minier, ces dépenses ont culminé en 2015 avec la construction de la mine de diamant Gahcho Kué, puis ont commencé à décroître progressivement une fois la mine en activité.

Dépenses en immobilisations des secteurs privé et public



Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

Les dépenses en immobilisations du secteur public devraient diminuer de 6,6 % en 2019, passant de 459 millions de dollars en 2018 à un montant estimé de 429 millions en 2019. Cette contraction des investissements publics fait suite à la fin des travaux routiers entre Inuvik et Tuktoyaktuk et de la construction de l'hôpital territorial Stanton, ainsi qu'à l'utilisation de l'enveloppe de 96 millions de dollars constituée par le gouvernement fédéral et le GTNO pour la modernisation des infrastructures communautaires et de transport en 2018.

Les dépenses en immobilisations du secteur privé ont reculé de 25,5 % en 2019, passant de 525 millions de dollars en 2018 à seulement 391 millions en 2019. Cette catégorie de dépenses est alimentée en grande partie par le secteur des ressources naturelles. Au cours du dernier cycle, les investissements totaux dans le secteur de l'extraction minière, pétrolière et gazière a atteint un sommet en 2015, à 937 millions de dollars, en raison de la construction de la mine de diamant

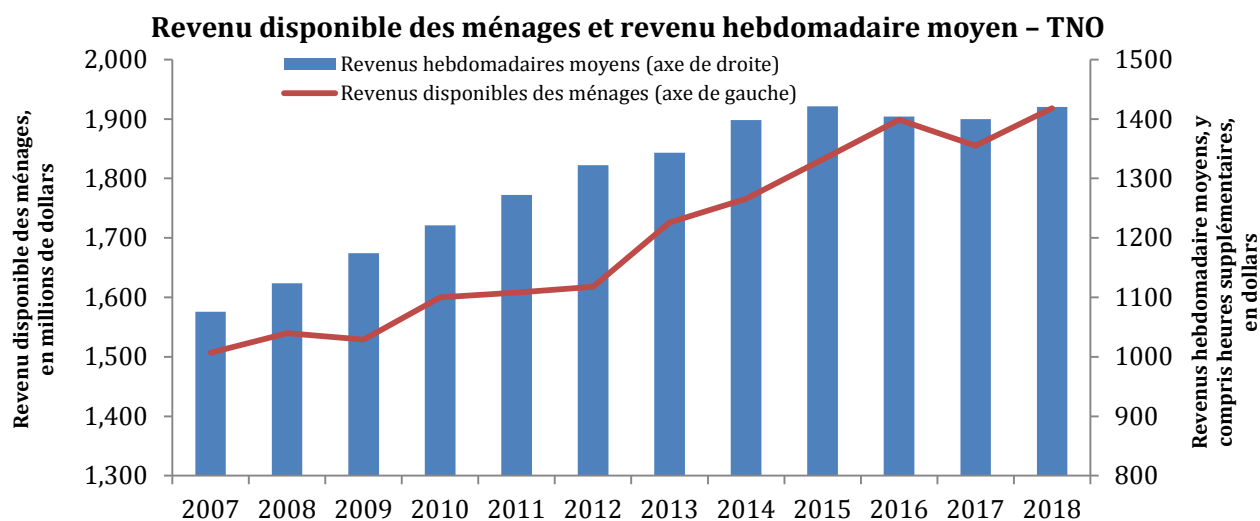
Gahcho Kué, puis ont chuté à 201 millions en 2019. Aucun nouveau projet d'investissement privé d'une telle ampleur n'a été annoncé.

Revenu – Revenu d'emploi

Le revenu d'emploi global donne une indication de l'effet des variations de l'économie sur les différentes collectivités des TNO. Il compose la plus grande part du revenu des ménages toutes sources confondues et indique à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique.

En 2018, le revenu d'emploi global était 31 % supérieur à celui de 2007 – un des rares indicateurs du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique* à la hausse. Il a augmenté de 3,2 % entre 2017 et 2018, dépassant 2,0 milliards de dollars pour l'ensemble des ménages. Représentant 65 % du revenu total des ménages, il a contribué à stimuler la consommation des ménages et engendré des recettes pour le gouvernement.

Tout comme le revenu d'emploi, le revenu personnel disponible indique à quel point les travailleurs profitent de la croissance économique. Le revenu personnel disponible est le revenu des ménages net d'impôt et provenant de toutes sources. Il soutient les dépenses de consommation, qui représentent près du tiers du PIB du territoire. Aux TNO, le revenu disponible a augmenté de 3,4 % entre 2017 et 2018, s'établissant maintenant à 1,9 milliard de dollars. Cette variation a contribué à stimuler la consommation des ménages, laquelle a à son tour soutenu la croissance de l'économie ténénoise.



Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

Le revenu hebdomadaire moyen, heures supplémentaires comprises, a aussi augmenté, passant de 1 400 \$ en 2017 à 1 420 \$ en 2018, soit une hausse de 1,5 %. Le salaire des travailleurs ténénois est le plus élevé du pays et largement supérieur à la moyenne nationale : le revenu hebdomadaire moyen pour l'ensemble du Canada, heures supplémentaires comprises, était d'à peine 1 001 \$ en 2018, près d'un tiers de moins que la moyenne des TNO.

Revenu – Revenu moyen des ménages

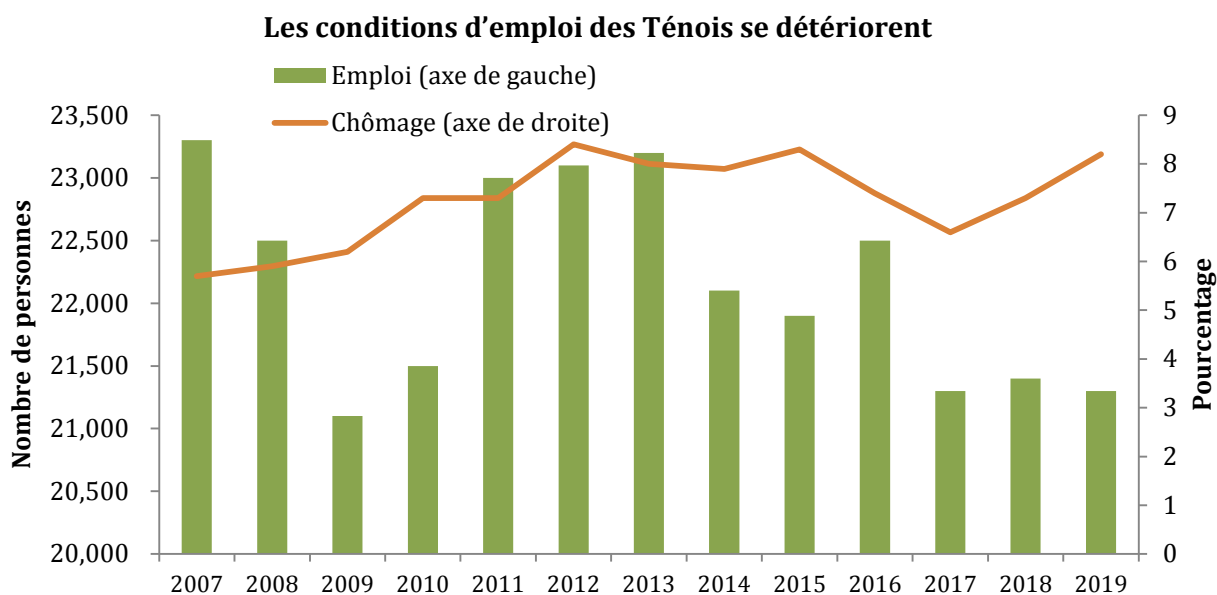
Le revenu moyen des ménages donne des indications sur la qualité des emplois des Ténos et l'effet de la croissance économique sur les résidents. Selon l'enquête sur les collectivités des TNO de 2019, le revenu annuel moyen des ménages est 25 % supérieur au niveau de 2007; il est passé de 130 934 \$ en 2016 à 134 000 \$ en 2017, soit une hausse de 2,4 %. Selon les données fiscales, les TNO comptaient 11 420 familles en 2017, dont 23,7 % étaient monoparentales. Il s'agit d'une légère baisse par rapport à la proportion d'il y a dix ans, qui s'établissait à 24,5 %.

Participation à l'économie – Taux d'emploi

La capacité des Ténos à participer activement à la croissance économique est essentielle pour que l'économie soit équitable et équilibrée. Le taux d'emploi mesure la proportion de la population en âge de travailler qui occupe un emploi et dénote la capacité de la population ténos à participer à l'économie de marché et à profiter de la production de biens et services. Il donne également des indications sur la réalité des collectivités non minières.

En 2019, le taux d'emploi des TNO était de 66,0 %, huit points de moins qu'en 2007. Une baisse du taux d'emploi est préoccupante, puisqu'elle indique que moins de personnes en âge de travailler sont en mesure de trouver un emploi. Malgré tout, les TNO continuent d'avoir un taux d'emploi parmi les plus élevés au pays.

En 2019, on estimait à 21 300 personnes le nombre total de Ténos occupant un emploi, soit une baisse de 100 personnes par rapport à 2018 et de 2 000 par rapport au maximum atteint en 2007, avant la récession. Le taux de chômage s'est lui aussi détérioré, passant de 7,3 % en 2018 à 8,2 % en 2019. La population active des TNO a reculé; de 23 200 personnes en 2018, elle est passée à 23 100 en 2019.

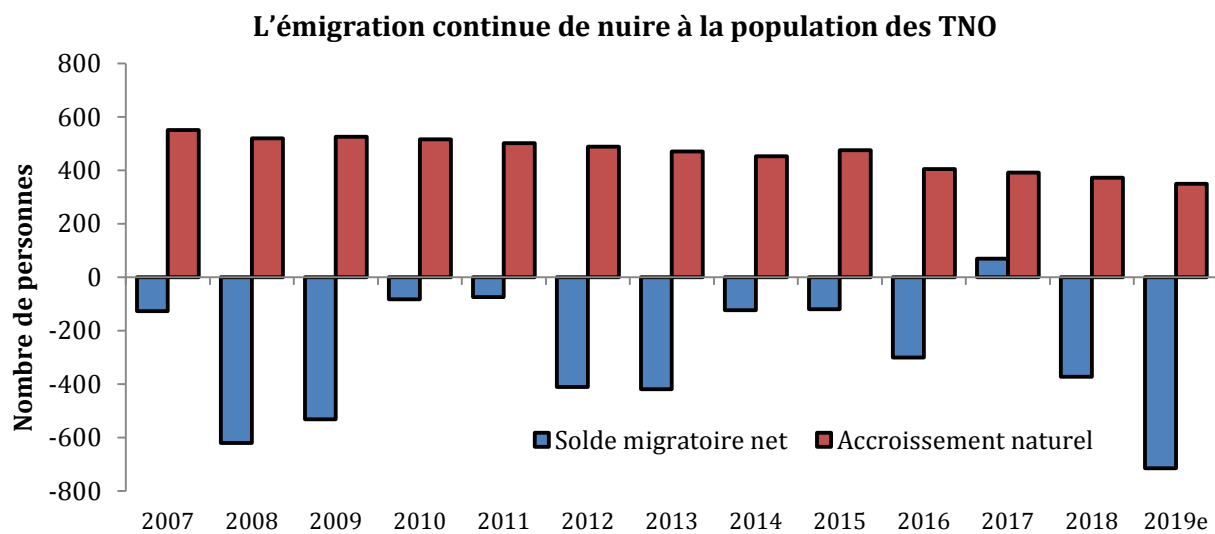


Sources : Bureau de la statistique des TNO et Statistique Canada

Croissance de la population – Démographie

On observe des mouvements migratoires vers les TNO lorsque l'économie se porte bien. La population augmente en réponse à la croissance économique, ce qui ouvre la voie à la poursuite de la croissance par la diversification.

La croissance de la population est un très bon indicateur de la santé économique. Elle procure de la main-d'œuvre aux entreprises ténoises et elle signifie une augmentation de la demande pour les biens et les services locaux. En outre, si l'on prend en compte les revenus personnels et les taxes sur la consommation, la croissance de la population permet de stimuler l'activité économique et d'assurer des recettes durables pour le gouvernement. La population des TNO est relativement stable depuis les dix dernières années. En 2019, elle était estimée à 44 826 habitants, soit 130 personnes de moins qu'en 2018.



e : estimation

Source : Bureau de la statistique des TNO

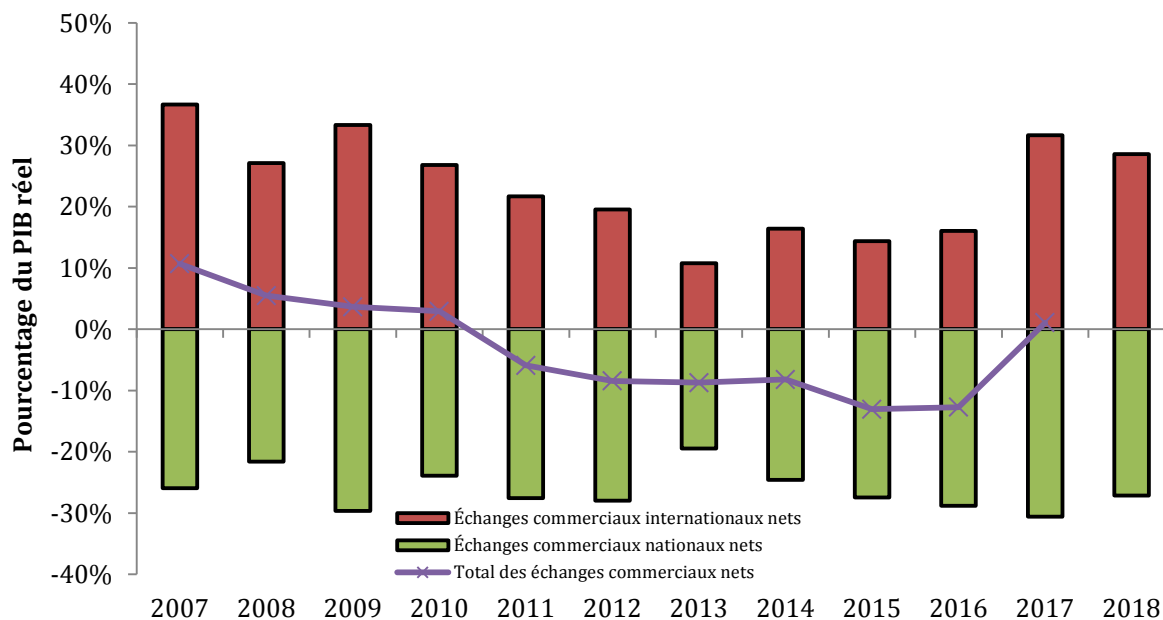
La diminution de la population l'an dernier était entièrement attribuable à l'émigration. Entre le 1^{er} juillet 2018 et le 1^{er} juillet 2019, la migration interprovinciale a entraîné une perte nette de 598 personnes : 1 701 personnes sont arrivées aux TNO en provenance du reste du Canada alors que 2 299 en sont parties. Cette perte nette en faveur du reste du Canada n'a été qu'en partie compensée par l'accroissement naturel net, lequel s'élevait à 345 personnes (595 naissances pour 250 décès), et l'immigration internationale nette, qui se chiffrait à 137 personnes.

Force des liens économiques – Importations

Les liens économiques sont les interconnexions et les interdépendances des différents secteurs économiques des TNO. C'est sur l'établissement de liens entre les marchés, les régions, les pays et les secteurs que reposent la diversification et l'équilibre de l'économie du territoire.

La petite économie ouverte des TNO dépend des échanges commerciaux avec d'autres pays et avec le reste du Canada. Les TNO exportent des ressources naturelles (principalement des diamants) vers des marchés internationaux et importent des biens et des services du sud du Canada, afin de soutenir l'industrie et la consommation des ménages. Par conséquent, les TNO enregistrent un excédent commercial avec les autres pays, mais un déficit commercial avec le reste du Canada.

Les TNO exportent à l'international et importe d'ailleurs au Canada



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

L'excédent commercial des TNO avec les autres pays a diminué, passant de 32 % du PIB réel (ou indexé) en 2017 à 29 % en 2018. Cette légère baisse s'explique par une augmentation de 9,0 % de la valeur réelle des importations en provenance d'autres pays, alors que la valeur réelle des exportations internationales n'a pas changé entre 2017 et 2018. Les diamants représentent 98 % de la valeur de toutes les exportations des TNO vers les marchés internationaux.

Le déficit commercial des TNO par rapport au reste du Canada s'est réduit, atteignant 27 % du PIB réel en 2018, une donnée explicable par une augmentation de 4,6 % de la valeur réelle des exportations vers le reste du pays et une diminution parallèle des importations de 4,5 %.

Par rapport à 2007, la valeur réelle des importations aux TNO a augmenté de 2,0 %, alors que celle des exportations a augmenté de 0,8 % seulement.

Force des liens économiques – Commerce de gros

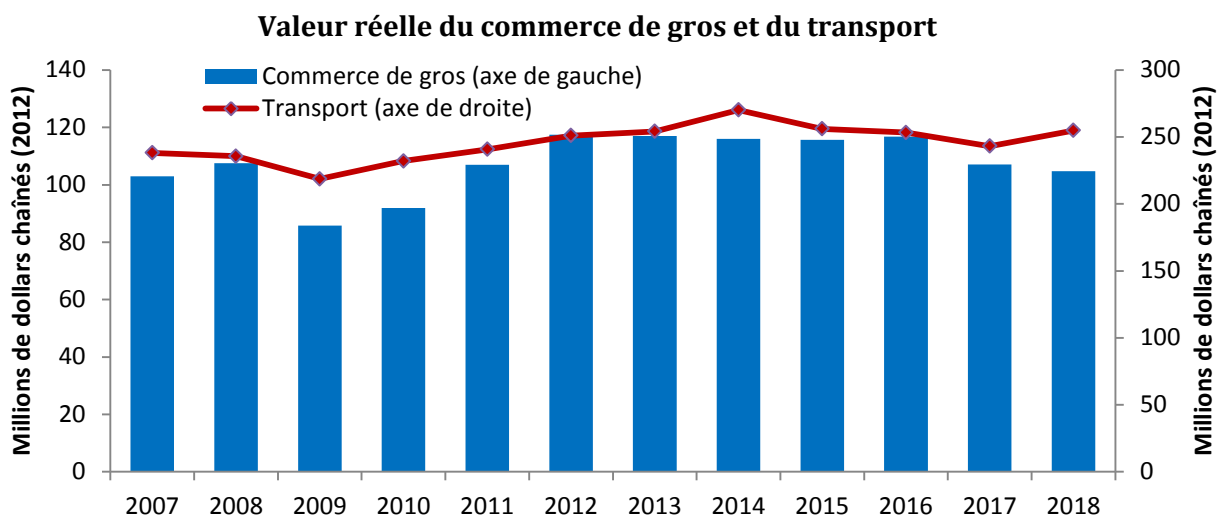
Le renforcement des liens entre les différents secteurs des TNO favorise la croissance économique. Les ventes de gros sont un bon indicateur de ces liens au chapitre de la production; il s'agit des producteurs qui achètent des ressources de fournisseurs ténois ou des services postproduction (transport, communications) auprès d'entreprises des TNO.

La valeur nominale du commerce de gros tourne autour de 670 millions de dollars depuis quelques années. En 2018, les ventes ont atteint 689 millions de dollars, en hausse de 6 % par rapport à 2017 et à 2007. Le commerce de gros est de ce fait un des seuls indicateurs du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique* à la hausse.

En valeur réelle (ou indexée), toutefois, le commerce de gros a reculé de 2,2 % entre 2017 et 2018, passant de 107 millions de dollars à 105 millions. Le quart des ventes, ou 26 millions, était attribuable au secteur de la machinerie, de l'équipement et des fournitures.

Le transport et l'entreposage, eux aussi essentiels au commerce et au renforcement des liens dans l'économie ténosé, sont indissociables du commerce de gros; c'est de ces activités que dépend l'acheminement des biens et des services. En 2018, le transport et l'entreposage ont représenté 7 % de la production économique des TNO; ils sont passés de 243 millions de dollars en 2017 à 255 millions en 2018, en hausse de 4,8 %.

Le transport et l'entreposage sont portés par le transport aérien. En 2018, la valeur réelle de ce segment était de 132 millions de dollars, plus de la moitié de la valeur réelle du secteur dans son ensemble. Le transport routier représentait quant à lui 35 millions de dollars, soit à peine 13 %. L'entreposage et le remisage occupent une part négligeable de l'économie ténosé : en 2018, leur valeur réelle n'était que de 5,2 millions de dollars, soit tout juste 2 % de la valeur totale du secteur.



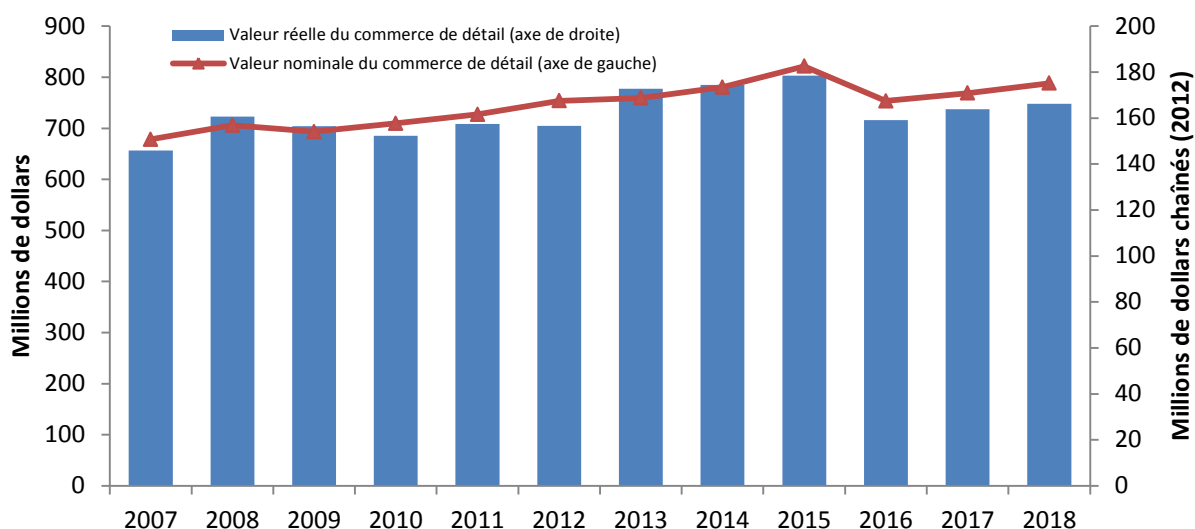
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Force des liens économiques – Commerce de détail

Les ventes au détail sont un indicateur des liens sur le plan de la demande de la part du consommateur final, laquelle stimule les activités de construction et de transport ainsi que le commerce de détail. Conjointement avec le commerce de gros, le commerce de détail contribue au commerce intérieur des TNO en facilitant les échanges de biens et de services. Le commerce de détail, et le commerce intérieur en général, est donc un facteur déterminant de la santé de l'économie.

La valeur nominale du commerce de détail a augmenté au cours de dix des douze dernières années. Entre 2017 et 2018, elle a augmenté de 2,5 %, passant de 769 millions de dollars à 788 millions. On observe donc une augmentation de 16,2 % par rapport à 2007, ce qui fait du commerce de détail l'un des indicateurs du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique* les plus performants. Une augmentation de la valeur nominale du commerce de détail et de gros est signe d'une croissance du commerce intérieur et de liens économiques indispensables à l'économie des TNO.

La valeur nominale et réelle du commerce de détail augmente



Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique des TNO

La valeur indexée du commerce de détail a atteint un bon niveau l'année dernière : de 164 millions de dollars en 2017, elle est passée à 166 millions en 2018, en hausse de 1,5 %, soit presque autant que la hausse en valeur nominale. Environ la moitié de sa valeur réelle provient du transport et de l'alimentation. En 2018, les ventes de véhicules motorisés et de pièces se sont chiffrées à 44 millions de dollars, et celles d'aliments et de boissons, à 40 millions.

Force des liens économiques – *Navetteurs et travailleurs non résidents*

Le marché du travail aux TNO est caractérisé par une main-d'œuvre composée d'une part considérable de non-résidents. Cette situation s'explique en grande partie par la petite taille de la population des TNO et par le fait que les besoins en main-d'œuvre de l'économie ténosé, principalement dans l'industrie minière, ne peuvent pas être comblés par les travailleurs locaux.

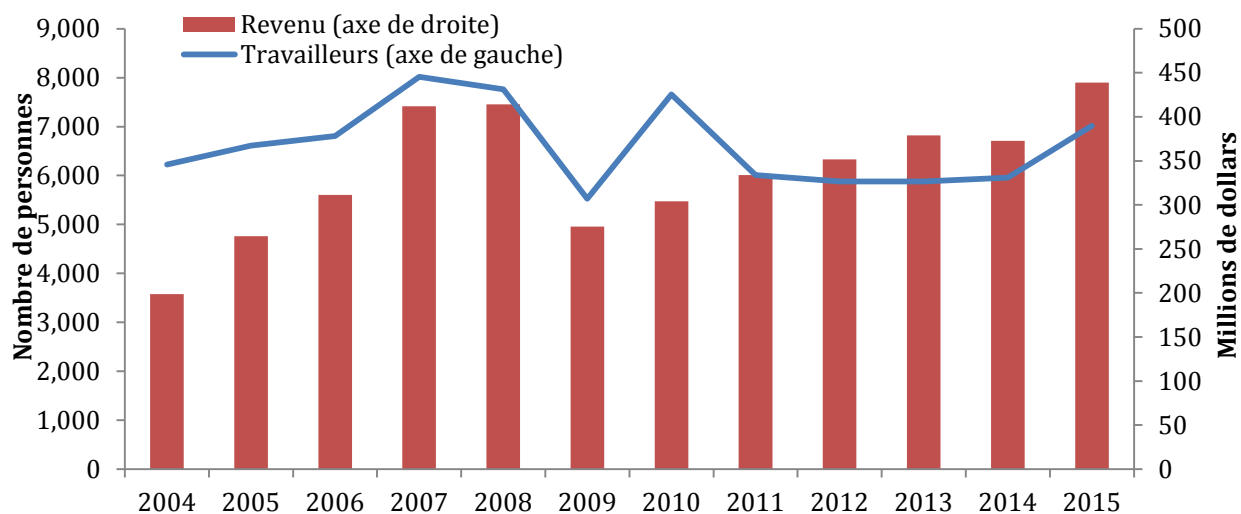
Entre 2002 et 2016, les travailleurs non résidents représentaient environ le tiers de la main-d'œuvre des TNO et généraient environ le cinquième des revenus d'emploi du territoire.

Chaque année aux TNO, de 5 500 à 8 500 postes sont pourvus par des non-résidents. Cela comprend les postes saisonniers, en rotation, temporaires et liés à des projets spéciaux qui ne peuvent être occupés par des travailleurs résidents. De 2002 à 2016, la valeur totale de la rémunération versée aux travailleurs non-résidents occupant ces postes se situait entre

178 millions de dollars et 439 millions de dollars, soit environ 20 % de tous les revenus d'emploi générés aux TNO.

Ces travailleurs, de par leurs compétences, sont nécessaires aux entreprises ténaises; cependant, cette dépendance à la main-d'œuvre extérieure représente aussi des pertes, pour l'économie ténaisse au chapitre des dépenses de consommation, et aussi pour les recettes fiscales du GTNO.

Les non-résidents représentent une portion importante de la main-d'œuvre des TNO



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

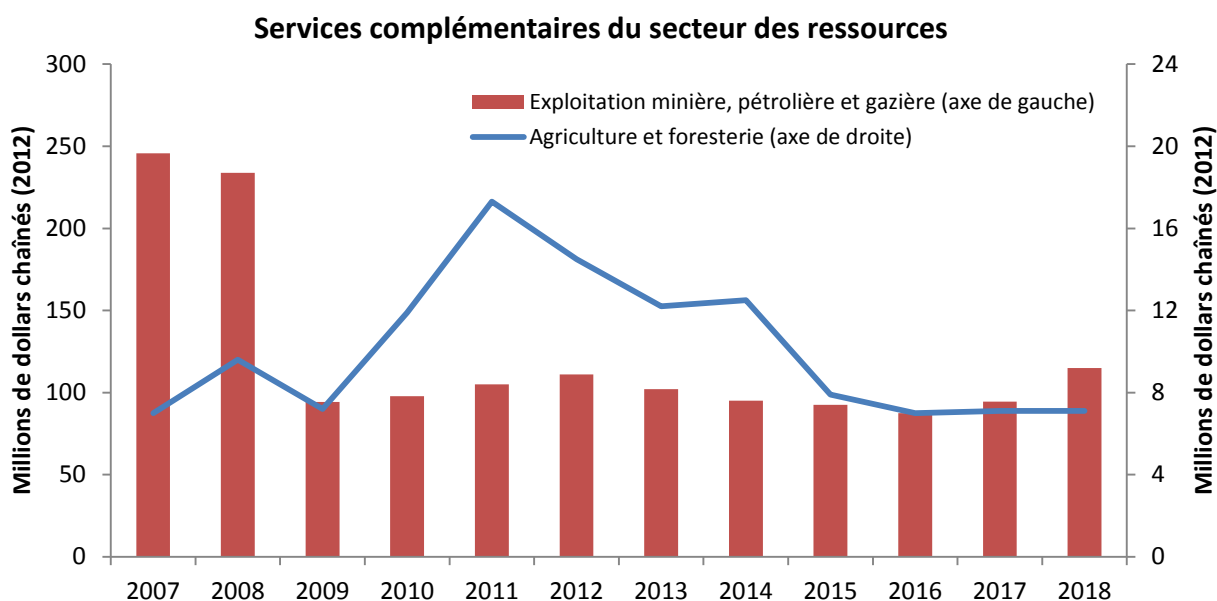
Les politiques sur la croissance démographique et le dossier des navetteurs doivent prendre en compte les raisons pour lesquelles les gens s'installent aux TNO ou au contraire les quittent. La migration d'entrée est la principale source de croissance de la population. Ce phénomène est attribuable à des perspectives d'emploi plus favorables aux TNO qu'ailleurs au Canada; en d'autres termes, lorsque l'économie des TNO se porte bien, mais que les économies provinciales, elles, vont moins bien. Puisque les TNO disputent la main-d'œuvre qualifiée au reste du pays, les stratégies de croissance de la population dépendent de la capacité des TNO à réagir rapidement à l'évolution de la conjoncture économique dans d'autres régions pour saisir les occasions de recrutement là où ils possèdent un avantage comparatif. Cette approche comprend les stratégies de recrutement et de rétention du GTNO et les accords socio-économiques qui officialisent les engagements pris par les grandes sociétés concernant les domaines de l'emploi, de la formation et des occasions d'affaires offertes aux Ténais. Le GTNO s'est également engagé à se pencher sur d'autres facteurs sous-jacents qui contribuent au phénomène des travailleurs non résidents, en particulier, le coût élevé de la vie.

Force des liens économiques – Services complémentaires du secteur des ressources

Les services complémentaires du secteur des ressources naturelles sont des piliers de la croissance et de la diversification économiques des TNO. Il s'agit du secteur qui offre des services spécialisés du côté des ressources renouvelables ou non renouvelables (foresterie, extraction minière, pétrole, gaz naturel). Puisque les TNO sont fortement tributaires de l'industrie diamantaire, les liens économiques avec ce secteur sont potentiellement plus importants qu'avec tout autre; c'est

pourquoi les services complémentaires, par exemple les prélèvements de carottes et les analyses géologiques sur les sites de prospection, constituent un bon indicateur de la santé et de la vigueur du secteur.

En 2018, la valeur réelle des services complémentaires du secteur minier a atteint 106 millions de dollars, une hausse de 22,5 % par rapport à l'année précédente. À l'inverse, la valeur réelle des services complémentaires du secteur du pétrole et du gaz naturel n'était que de 4,1 millions en 2018, la même qu'en 2017. Considérée globalement, la valeur réelle des services complémentaires du secteur de l'extraction des ressources non renouvelables (extraction minière, pétrolière et gazière) a augmenté de 21,7 % entre 2017 et 2018, passant de 94,4 millions de dollars à 114,9 millions. Elle demeure toutefois 53 % inférieure à ce qu'elle était en 2007.



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

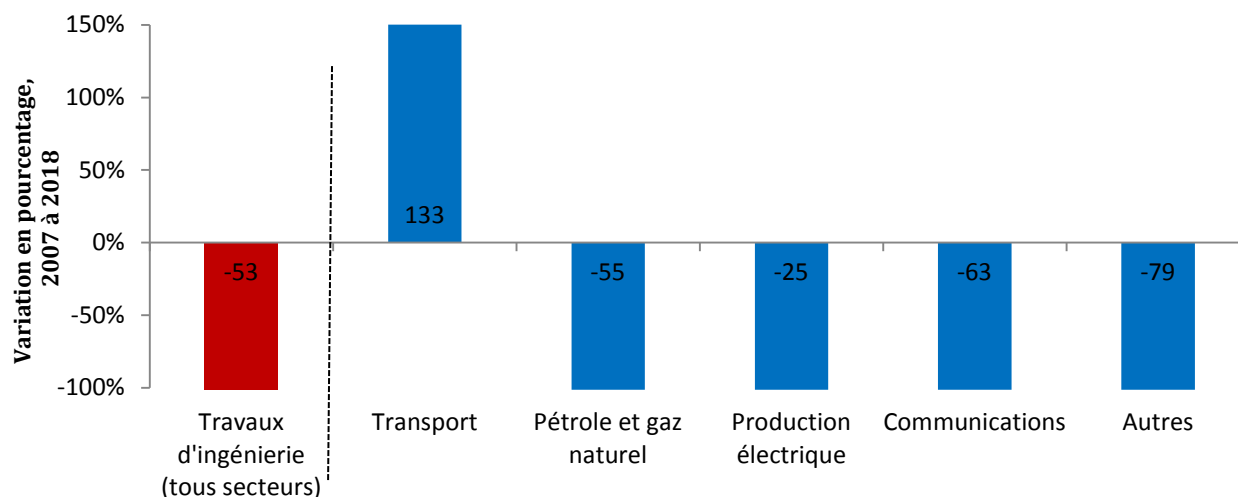
La valeur réelle des services complémentaires du secteur des ressources renouvelables a crû de 1,4 % de 2007 à 2018, s'établissant maintenant à 7,1 millions de dollars. Ces services englobent notamment la récolte du bois et la culture. Le secteur agricole et forestier est de très petite taille – moins de 1 % du PIB réel des TNO –, mais est valorisé en tant que secteur porteur favorisant la sécurité alimentaire et la diversité économique à long terme.

Force des liens économiques – Travaux d'ingénierie

Les travaux d'ingénierie sont essentiels au réseau de liens du secteur des ressources naturelles. Du côté du pétrole et du gaz naturel, par exemple, ces activités (construction, maintenance et réparation des pipelines, conduites, raffineries, réservoirs et structures) constituent des éléments centraux du réseau et soutiennent l'ensemble du secteur. Même si ce dernier représente moins de 1 % du PIB réel, il comptait auparavant pour près d'un cinquième de l'économie. C'est pourquoi le *Cadre stratégique de la politique macroéconomique* inclut les travaux d'ingénierie dans le secteur du pétrole et du gaz naturel comme indicateur de progrès.

La valeur réelle des travaux d'ingénierie dans le secteur du pétrole et du gaz naturel a plus que doublé entre 2017 et 2018, passant de 17 millions de dollars à 41 millions, en grande partie à cause des travaux effectués par Enbridge sur le pipeline de Norman Wells. Elle demeure toutefois 55 % inférieure au niveau de 2007, une statistique qui en fait le moins performant des indicateurs de progrès du *Cadre stratégique de la politique macroéconomique*. Cette tendance est la même pour les travaux d'ingénierie en général : par rapport à 2007, la valeur réelle de ces travaux tous secteurs confondus (extraction minière, communications, transport, production électrique, pétrole et gaz naturel) a glissé de 53 %.

Les travaux d'ingénierie sous leur niveau d'avant la Grande Récession



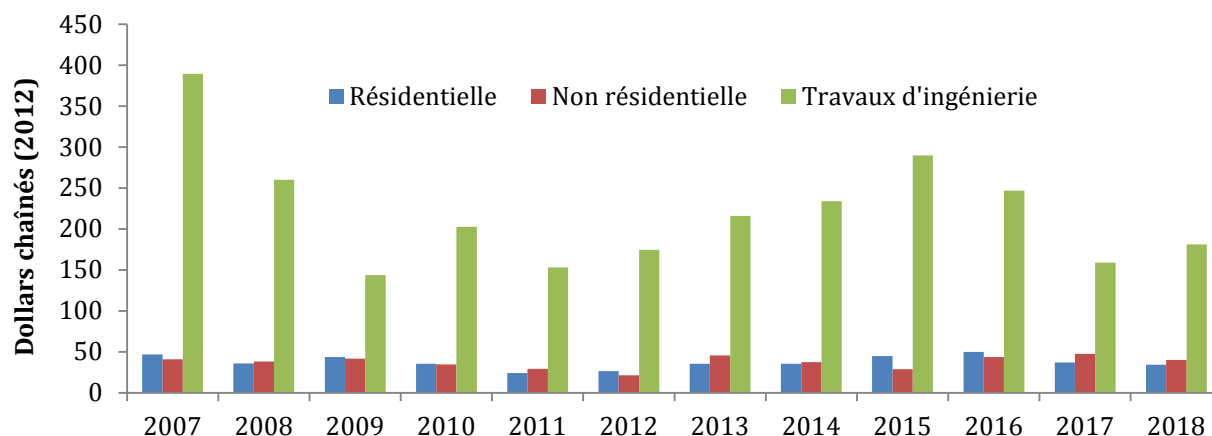
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

À cause de sa forte dépendance à l'industrie extractive, l'économie ténosé présente un secteur des travaux d'ingénierie de taille unique : il représente la moitié de toutes les activités de construction sur le territoire.

Le secteur de la construction regroupe la construction résidentielle, la construction non résidentielle, les services d'ingénierie ainsi que les activités de réparation et de soutien. À la différence de nombreux autres territoires ou provinces, la construction résidentielle aux TNO ne représente qu'une faible proportion de la valeur des activités dans le domaine de la construction. En 2018, elle représentait seulement 9,5 % des dépenses réelles de construction, alors que dans les autres provinces et territoires canadiens, elle représentait en moyenne le tiers des dépenses de construction indexées sur l'inflation.

Dans l'ensemble, les activités de construction ont diminué de 3,2 % en 2018 par rapport à 2017, et elles demeurent aux niveaux les plus bas du cycle. Les travaux d'ingénierie ont augmenté de 14,1 % de 2017 à 2018, après un fort déclin en 2017 dû à l'achèvement de projets de construction d'envergure, dont la mine de diamant Gahcho Kué (1 milliard de dollars), la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk (300 millions de dollars) et le lien par fibre optique dans la vallée du Mackenzie (91 millions de dollars). Les dépenses réelles de construction non résidentielle ont baissé de 16,0 % entre 2017 et 2018, notamment en raison de l'achèvement des travaux de l'hôpital territorial Stanton (350 millions de dollars), alors que celles de la construction résidentielle ont diminué de 6,8 %.

Les travaux d'ingénierie dominent le secteur de la construction



Source : Statistique Canada

Diversification – PIB réel par secteurs

Dans une économie diversifiée, la croissance est plus stable et équilibrée parce que les risques sont répartis plus également entre de nombreux secteurs, ce qui rend l'économie plus résiliente aux cycles économiques et aux chocs externes. La diversification agit comme une assurance qui atténue la sensibilité de l'économie aux hauts et aux bas associés à une seule industrie, un seul marché ou une seule région. Les économies diversifiées sont par exemple moins touchées par le chômage lors des ralentissements cycliques (récessions) que les économies axées sur un seul secteur.

La diversification sectorielle est un aspect important de la santé économique mesuré par le *Cadre stratégique de la politique macroéconomique*. Toutefois, un indicateur unique capable de bien mesurer la diversification d'une économie aussi petite et tributaire des ressources que celle des TNO est en cours de développement; c'est pourquoi la diversification ne figure pas dans le tableau des indicateurs de progrès, mais pourrait être incluse plus tard.

L'économie des TNO repose grandement sur le secteur des ressources extractibles non renouvelables, en particulier sur l'extraction des diamants. En 2018, l'extraction minière, pétrolière et gazière représentait plus d'un cinquième du PIB des TNO. Le secteur minier, pétrolier et gazier, même s'il ne représente plus 40 % de l'économie des TNO comme en 2007, demeure le secteur dominant, signe d'un manque de diversité.

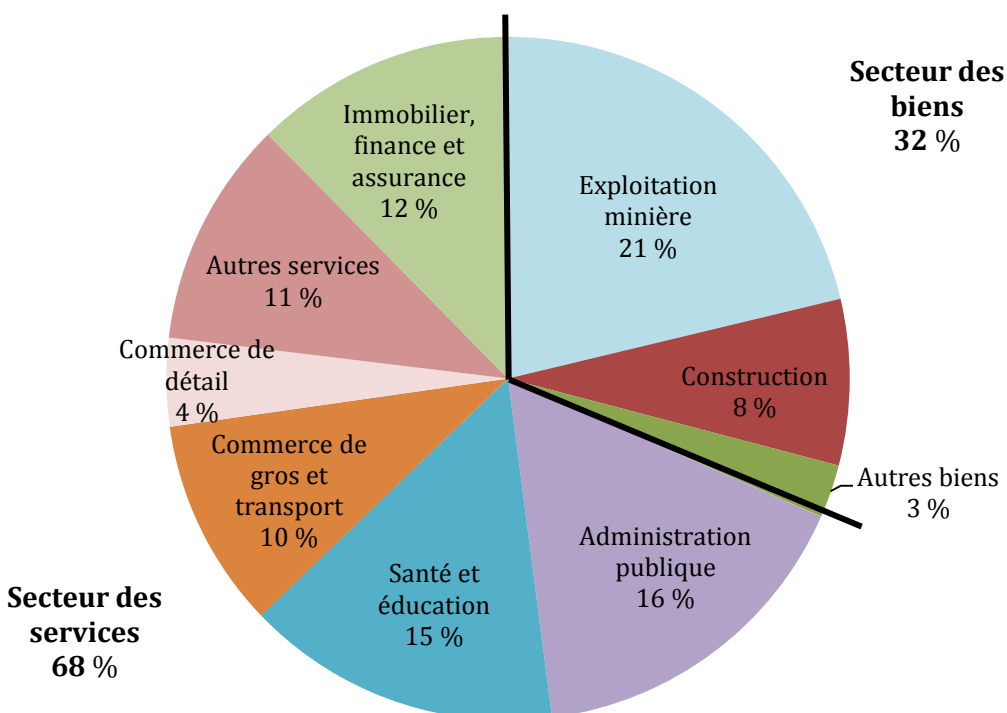
En 2018, la production de biens représentait 32 % du PIB des TNO. Les activités d'extraction dominent ce secteur, même si la part qu'elles occupent a diminué au cours des dernières années. La construction est la deuxième industrie en importance du secteur des biens; elle représentait 8 % du PIB des TNO en 2018. Le reste des activités de production de biens, qui représentent seulement 2 % du PIB, comprend les ressources renouvelables, les services publics et les activités de fabrication.

L'économie des TNO est de plus en plus axée sur les services : la production de services, tous secteurs confondus, représentait 68 % du PIB en 2018, contre à peine 48 % il y a dix ans. Les activités du secteur public dominent la production des services, qui englobent l'administration publique, l'éducation, la santé et les services sociaux, et représentaient 32 % du PIB des TNO

en 2018. Les autres activités du secteur comprennent le commerce de gros, le commerce de détail, les services bancaires, l'hôtellerie et les voyages à forfait.

Ainsi, bien que l'économie des TNO ne soit pas plus diversifiée qu'en 2007, sa structure a changé. En 2007, la production de biens représentait 51 % de l'économie, alors qu'en 2018, cette proportion est tombée à 32 %. Cette restructuration est attribuable en grande partie à la contraction du secteur des ressources.

Le secteur minier domine l'économie des TNO – 2018

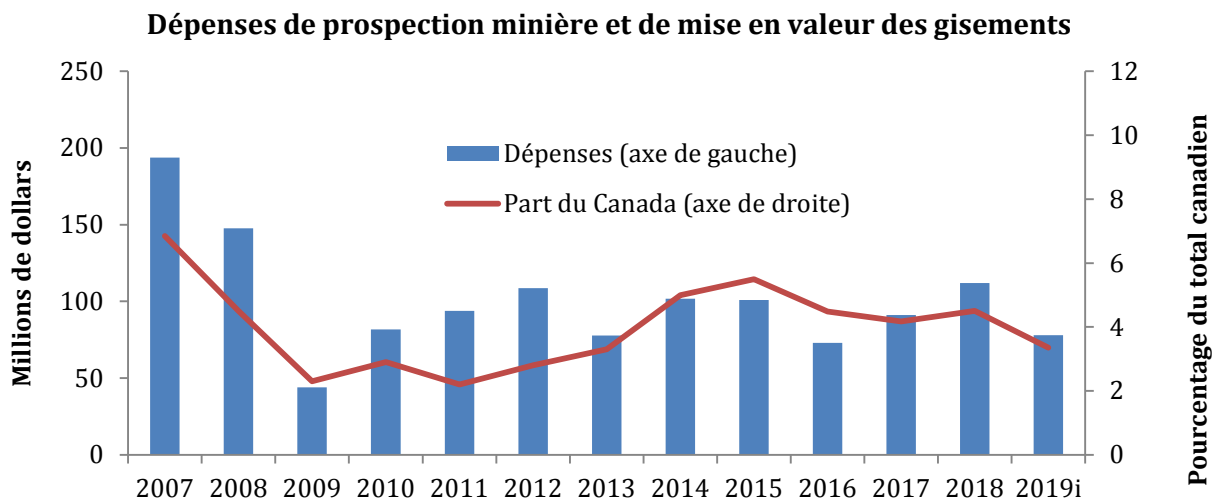


Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

Diversification – Mines, pétrole et gaz naturel

Le secteur minier, pétrolier et gazier représente 21 % du PIB réel.

Les dépenses prévues de prospection minière et de mise en valeur des gisements ont fléchi de 2018 à 2019, passant de 112 millions de dollars à 78 millions. Les dépenses de prospection et de mise en valeur se concentrent sur les diamants; elles comptent en effet pour plus de la moitié des dépenses prévues en 2019. En proportion du total canadien, on observe une tendance à la baisse dans les dépenses de prospection et de mise en valeur des TNO : elles sont passées de 5,5 % en 2015 à 4,2 % en 2017, puis à 3,4 % en 2019. La faiblesse des cours des produits de base continuera d'influer sur le développement des ressources au Canada.



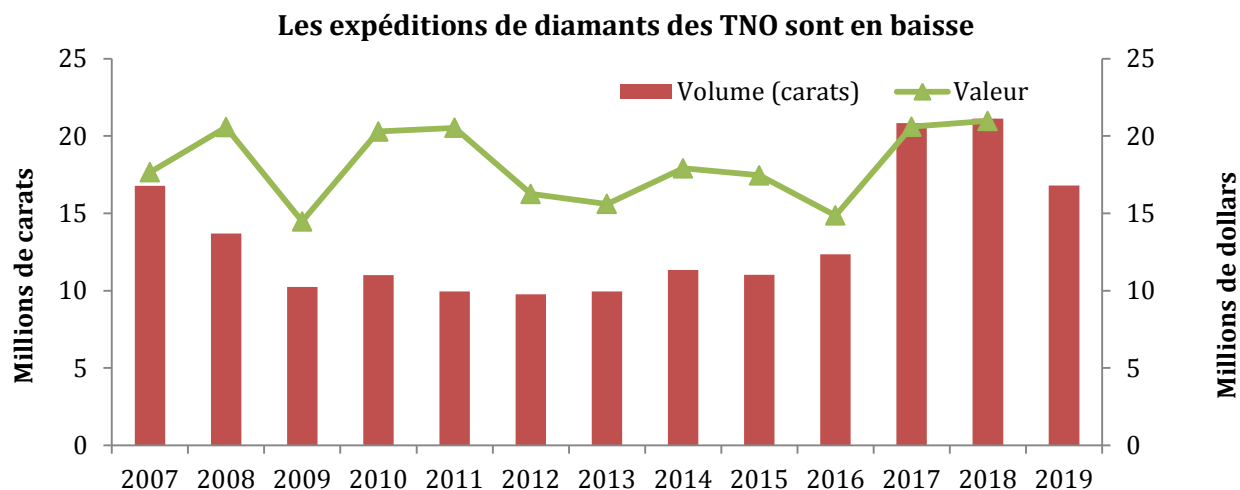
i : intentions

Source : Ressources naturelles Canada

Les TNO ont trois mines de diamant : Ekati, Diavik et Gahcho Kué.

La production a explosé en 2017, atteignant 20,8 millions de carats en 2017 comparativement à 12,3 millions en 2016, un bond de 68,7 % attribuable à l'ouverture de la mine Gahcho Kué. Parallèlement, la valeur des expéditions de diamants a augmenté de 38,6 %, passant de 14,9 milliards en 2016 à 20,6 milliards en 2017. Le volume autant que la valeur des expéditions sont demeurés élevés tout au long de 2018.

La production de diamants a toutefois chuté de 20,4 % en 2019, passant de 21,1 millions de carats en 2018 à 16,8 millions. Ce déclin s'explique en grande partie par la faible production de la mine Ekati.

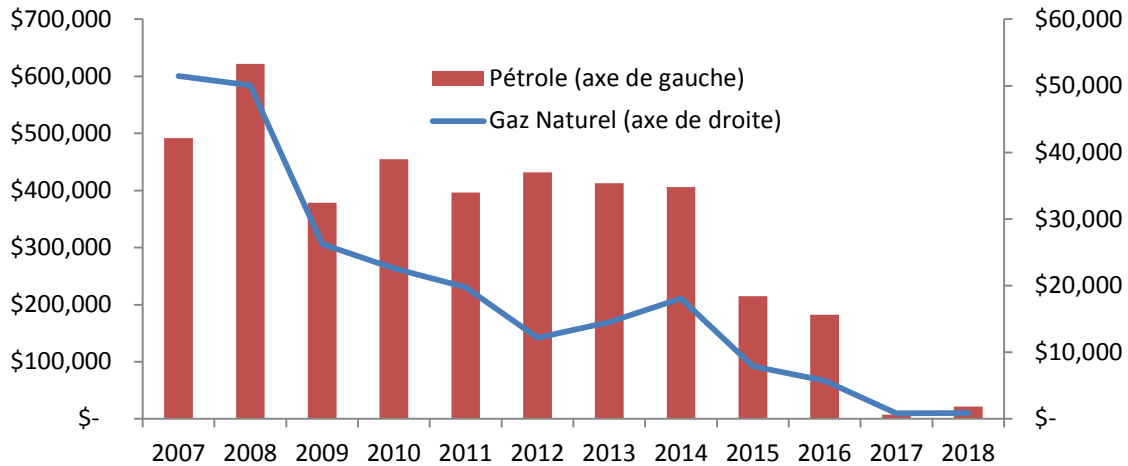


N. B. : Donnée non disponible pour 2019.

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

La production de pétrole a rebondi en 2019, avec une estimation de 431 millions de mètres cubes contre 98 millions en 2018. Cette augmentation s'explique par la réouverture du pipeline de Norman Wells en septembre 2018, dont la fermeture pour des travaux au début de 2017 avait entraîné un arrêt presque complet de la production. Ce niveau demeure toutefois bien en deçà de ce qu'il était auparavant.

Baisses marquées de la valeur du pétrole et du gaz

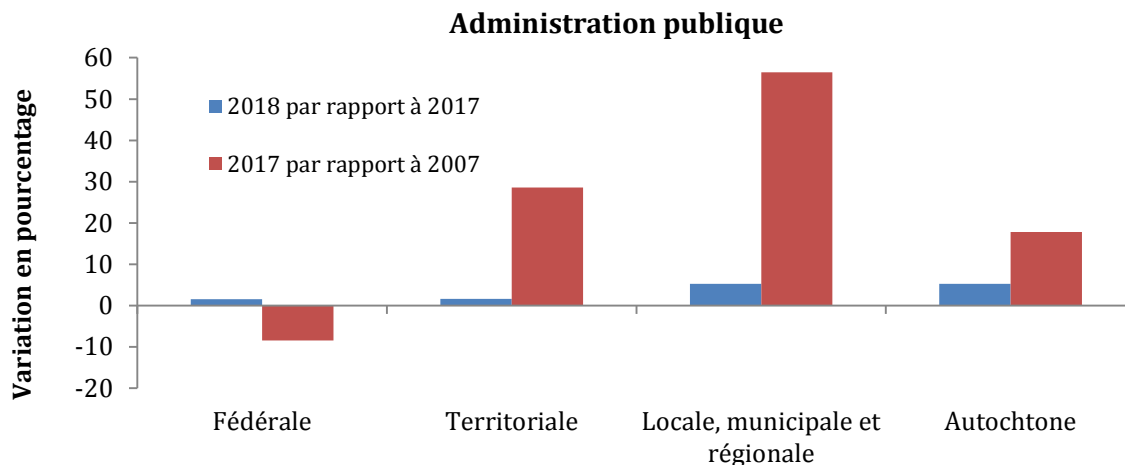


N. B. : Donnée non disponible pour 2019.

Sources : Bureau de la statistique des TNO et ministère des Finances des TNO

Diversification – Administration publique

Les services d'administration publique (de tous ordres gouvernementaux : fédéral, territorial, municipal et autochtone) constituent la deuxième industrie en importance aux TNO; ils représentent 16 % du PIB et sont une importante source de création d'emplois et de revenus. L'administration publique comprend les tribunaux, les services policiers et correctionnels, les services de protection contre les incendies, la défense et l'administration des programmes publics, à l'exclusion des secteurs des services de santé, des services sociaux et de l'éducation.



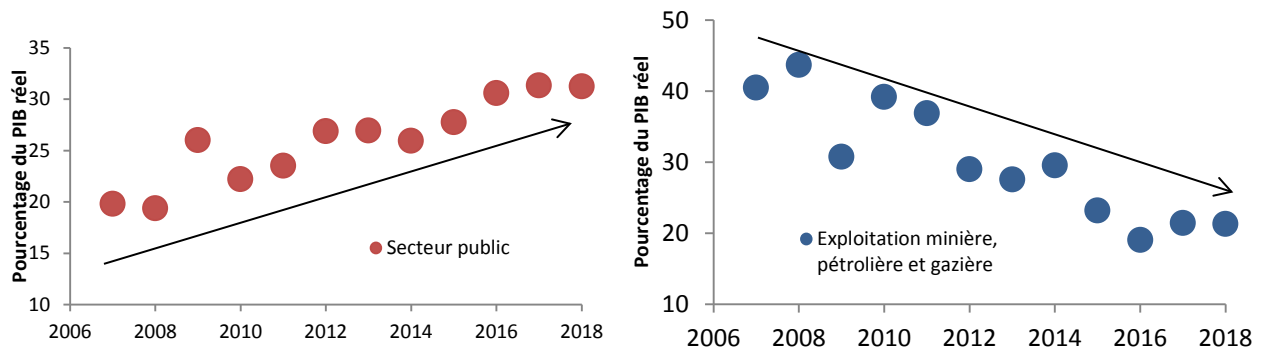
Source : Statistique Canada

Les dépenses pour l'administration publique ont augmenté de 2,5 % entre 2017 et 2018. Depuis 2007, les dépenses pour l'administration publique de tous les ordres de gouvernement ont fortement augmenté, sauf au fédéral, où elles ont diminué de 8,5 % de 2007 à 2018, une baisse en partie attribuable au transfert au GTNO de la gestion des terres, des eaux et des ressources non renouvelables le 1^{er} avril 2014.

L'augmentation des dépenses pour l'administration publique s'inscrit dans un virage sectoriel plus général de l'économie ténnoise, où le secteur minier, pétrolier et gazier (la colonne vertébrale de l'économie des TNO) cède du terrain aux secteurs publics (administration publique, éducation, santé et services sociaux).

Ce virage a vu la part du PIB réel des secteurs gouvernementaux, qui n'était que d'un cinquième il y a dix ans, passer à près du tiers en 2018. Sur la même période, le pourcentage de l'activité économique réelle générée par le secteur minier, pétrolier et gazier est quant à lui passé de près de 50 % à 20 %.

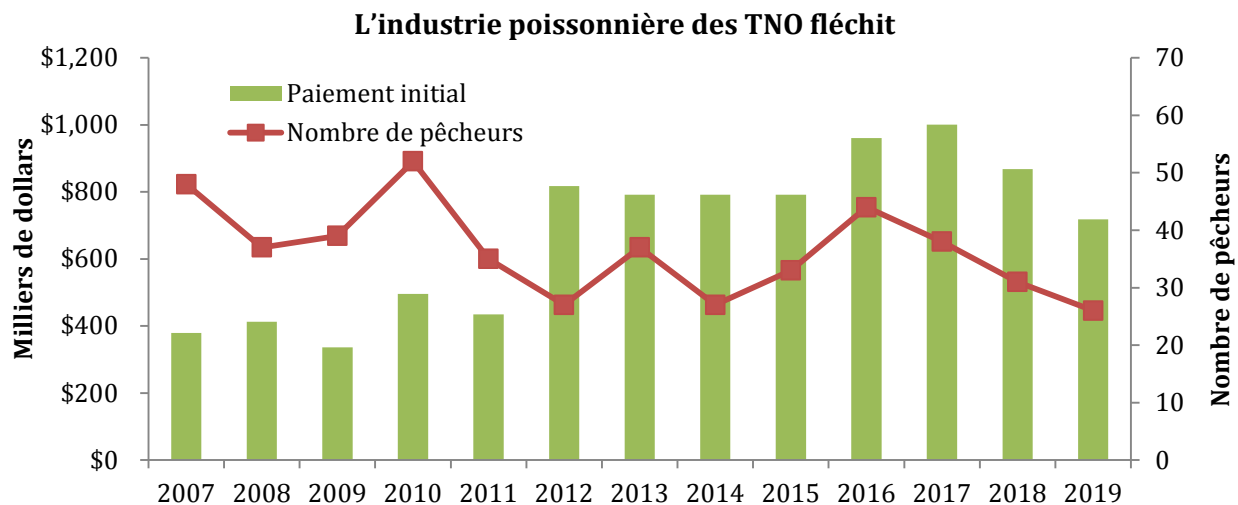
Le secteur minier recule; la part du secteur public dans l'économie s'accroît



Sources : Statistique Canada et ministère des Finances des TNO

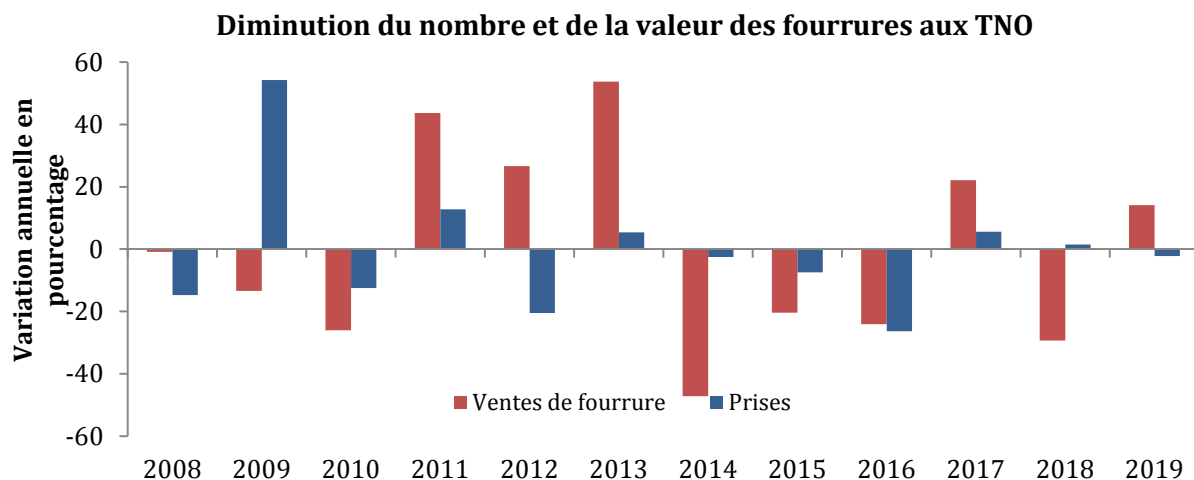
Diversification – Autres secteurs porteurs

La pêche commerciale aux TNO est un secteur de petite taille qui offre un potentiel de croissance. Les paiements initiaux aux pêcheurs ténnois – au point de livraison et après déduction du fret – ont diminué pour une troisième année consécutive. En baisse de 17,2 %, ils sont passés de 868 000 \$ en 2018 à 719 000 \$ en 2019, alors que le paiement initial moyen a augmenté de 1,2 % pour s'établir à 1,79 \$ par kilogramme contre 1,77 \$ l'année précédente. Le poids du poisson reçu par la Freshwater Fish Marketing Corporation a diminué de 18,2 % (401 302 kg en 2019 contre 490 545 kg en 2018). En termes de poids, le corégone représente la plus grande part des livraisons en 2019.



Source : Freshwater Fish Marketing Corporation

Le piégeage est un volet du secteur des ressources renouvelables important pour de nombreux Ténéois, en particulier dans les petites collectivités, qui y ont recours pour se nourrir et se vêtir. Aux TNO, au cours de l'exercice ayant pris fin le 30 juin 2019, environ 18 100 peaux ont été vendues, une baisse de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent, alors que la valeur des fourrures vendues a augmenté de 14,1 % pour se chiffrer à 731 200 \$. Le nombre de piégeurs professionnels est demeuré de 600. En plus des ventes de peaux, le programme de prime aux fourrures de grande qualité a généré 94 690 \$ pour les piégeurs ténéois, et le programme des trappeurs commandités, 66 510 \$. Le marché de la fourrure est cyclique, et bien que les ventes aient été modérées dans la dernière année, le programme Fourrures authentiques de la vallée du Mackenzie continue à produire les effets escomptés, c'est-à-dire stabiliser le marché pour les piégeurs des TNO et leur procurer du soutien financier.

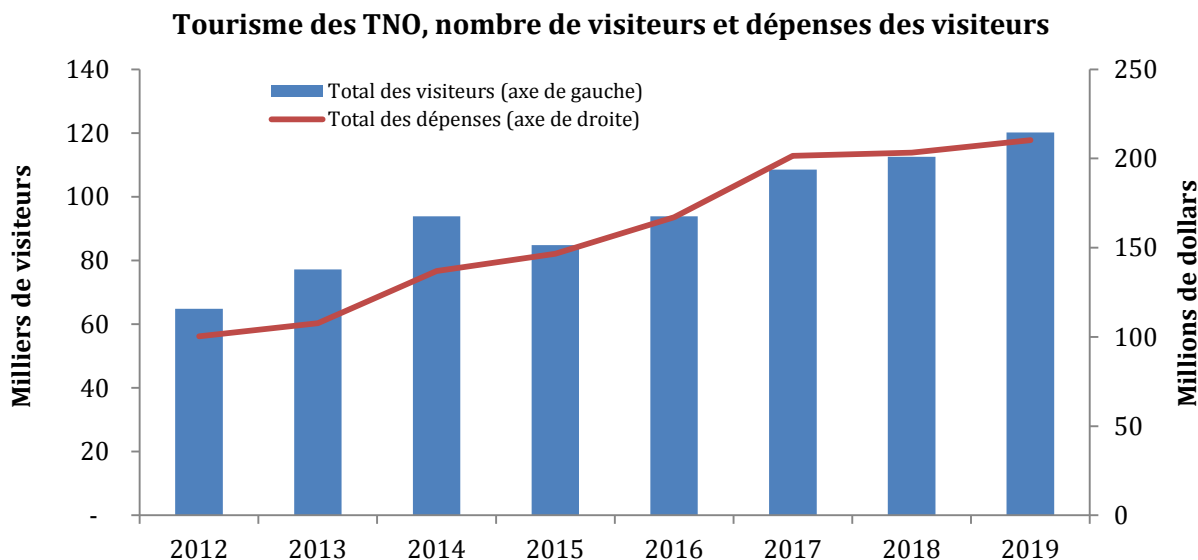


Sources : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et ministère des Finances des TNO

Le tourisme n'est pas un secteur officiel dans les données sur le PIB des TNO, mais il a une incidence directe sur certaines composantes mesurables du PIB, notamment les services de voyage,

l'hébergement et le commerce de détail. De 2017-2018 à 2018-2019, le nombre de visiteurs a augmenté de 6,8 %, passant de 112 530 à 120 130. Durant la même période, les dépenses des visiteurs ont augmenté de 3,4 %, passant de 203 millions de dollars à 210 millions de dollars.

Les voyages d'agrément ont été à l'origine de plus de la moitié des dépenses des visiteurs en 2018-2019, et le quart des dépenses totales était lié à l'observation d'aurores boréales.



Source : Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les perspectives pour l'économie ténosé sont incertaines. On estime qu'elle se sera contractée de 4,3 % entre 2018 et 2019 en raison de la baisse de la production diamantaire et des investissements privés. Ce chiffre aurait été plus élevé n'eût été l'augmentation des dépenses gouvernementales, qui a permis de stabiliser l'économie et d'amortir la chute des activités dans le secteur privé. On prévoit une reprise de la croissance économique, avec une augmentation du PIB réel de 3,8 % entre 2019 et 2020. Cette croissance ne compense toutefois que partiellement le recul du PIB réel enregistré en 2019, ce qui maintient l'économie des TNO sous son niveau de 2018. L'économie est stable, mais ne croît pas.

L'industrie diamantaire est le moteur des activités économiques privées des TNO depuis vingt ans. Elle arrive toutefois à maturité, et il est possible que toutes les mines actuelles des TNO cessent leur production d'ici 2030. La mine Diavik doit être la première à fermer, en 2025, suivie de Gahcho Kué, en 2028. Ekati pourrait quant à elle poursuivre ses activités jusqu'en 2042 si les projets d'agrandissement Jay et Fox Deep vont tous les deux de l'avant, mais la décision d'y investir ou non n'a pas encore été rendue. La fermeture des mines de diamant laissera un grand trou dans l'économie, et il n'y a pour l'instant aucun projet d'envergure à l'étude qui pourrait permettre de le combler, quoique l'on continue de travailler en vue du développement des prochains projets de ressources.

Les investissements du GTNO dans l'infrastructure seront un pilier de la croissance économique. On prévoit que les investissements publics et privés augmenteront de 3,4 % entre 2019 et 2020, croissance qui sera majoritairement attribuable au public. Il ne faut pas sous-estimer le rôle du gouvernement dans la croissance économique : les dépenses publiques dans les programmes, les biens et les services assureront une stabilité par la création de revenus, et donc la stimulation de la consommation des ménages et des ventes des entreprises locales. Quant aux investissements publics dans l'infrastructure (routes, ponts, couloirs de transport de l'énergie, réseaux de communication), ils aideront à hausser le niveau de vie des Ténos et ouvriront la voie à de nouveaux investissements privés. Ce sont les investissements effectués dans l'infrastructure aujourd'hui qui soutiendront la croissance de demain.

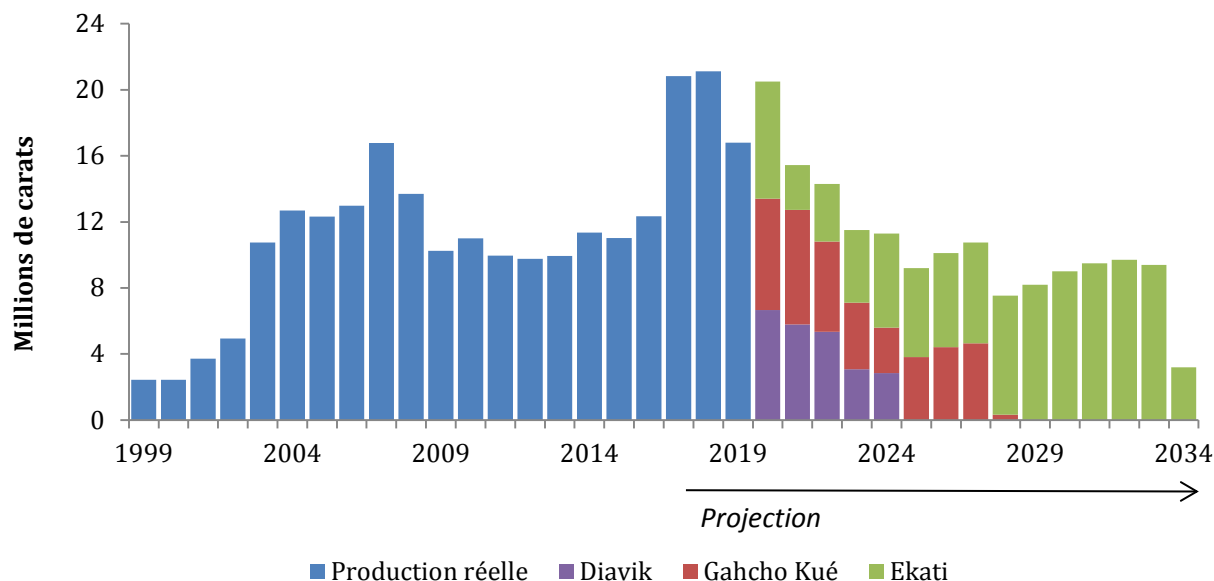
Le budget d'immobilisations 2020-2021 du GTNO, qui s'établit à 399 millions de dollars, assurera la poursuite du programme gouvernemental d'infrastructure, qui sous-tend les programmes au profit du bien-être des résidents et de la santé des entreprises, et encouragera les investissements privés et la croissance économique. La construction d'une route toutes saisons vers Whatì, qui débutera en 2020, créera des emplois dès maintenant, et l'ouverture de la route, en 2022, devrait faire diminuer le coût de la vie pour les résidents, impulser le tourisme et donner un élan aux projets d'exploitation des ressources dans la région. Les travaux d'avant-construction sont en cours pour certains tronçons de la route de la vallée du Mackenzie (les tronçons entre Wrigley et Norman Wells sont prioritaires), et le projet, s'il est approuvé, reliera davantage de collectivités au réseau routier toutes saisons. Ces investissements ont le potentiel de générer des activités économiques et une croissance à long terme.

L'économie ténosera sera stable à court terme, malgré l'incertitude causée par les risques pouvant influencer sur les perspectives. Même avec les investissements publics dans les programmes et l'infrastructure, l'économie des TNO demeure au cœur d'un marché mondial concurrentiel : les forces externes, comme la conjoncture financière mondiale, la fluctuation des devises et l'activité économique mondiale, pèsent sur l'économie du territoire et rajoutent à l'incertitude et aux turbulences pour les entreprises et les ménages.

Risques influant sur les perspectives – *Développement des mines de diamant*

Les perspectives économiques pour les TNO reposent sur l'avenir du développement minier et l'ouverture de nouvelles mines. L'extraction de diamants est le moteur de l'économie des TNO, mais les plans touchant tant les mines en exploitation que celles qui doivent être soumises à une étude environnementale et obtenir un permis prévoient la fin de toute la production d'ici 2034. La croissance du secteur minier dépend donc de la réussite des programmes de prospection qui servent à repérer de nouveaux projets miniers et des processus de mise en valeur et d'étude environnementale qui visent à déterminer quels projets de nouvelles mines peuvent aller de l'avant.

Perspectives – Production diamantaire



N. B. : Les projections pourraient varier en fonction des révisions aux plans de développement minier des sociétés privées.

Sources : Ressources naturelles Canada, plans d'exploitation minière et rapports techniques, ministère des Finances des TNO

Risques influant sur les perspectives – Cours et devises

La décision ultime de construire de nouvelles mines de diamant dépend d'une foule de facteurs économiques et financiers, dont les conditions de crédit sur le marché mondial des capitaux, les taux de change et les prix.

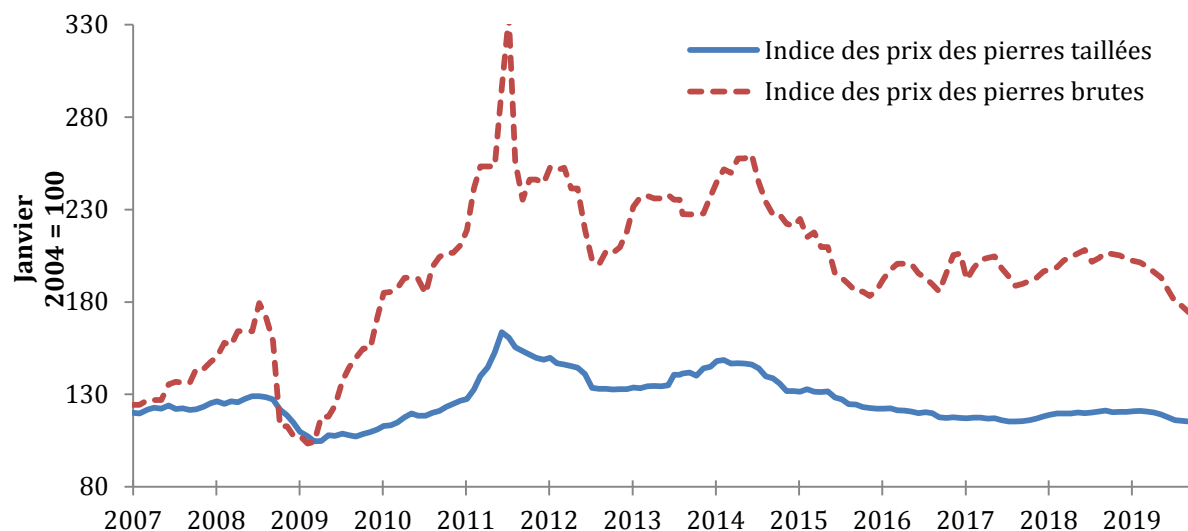
Les prix indexés des pierres taillées ont connu une baisse de 0,6 % entre 2018 et 2019 et ceux des pierres brutes, de 4,7 %. Cette variation est venue réduire quelque peu l'écart entre le prix des pierres taillées et des pierres brutes, bien que les diamants bruts demeurent coûteux en comparaison avec les pierres taillées. Les mines des TNO produisent des diamants bruts qui sont vendus à l'exportation à des fabricants qui taillent, polissent et nettoient les pierres. Cet écart de prix constitue donc un risque de premier plan influant sur les perspectives économiques des TNO.

On prévoit que la diminution des réserves de diamants bruts mènera à une pénurie dans les deux prochaines années. Pour compliquer encore davantage les perspectives du secteur, la demande de la part du consommateur final demeure étouffée par le différend commercial entre la Chine et les États-Unis (les deux grands marchés acheteurs), le ralentissement économique en Europe et les troubles qui se poursuivent à Hong Kong, plaque tournante des échanges et de la vente au détail de diamants. Notons également que les diamants synthétiques sont de plus en plus concurrentiels sur le marché des pierres de petite taille, mais ont peu d'influence sur les prix des gros diamants.

Les perspectives économiques des TNO à long terme seront influencées par la variation des cours des produits de base. Les dépenses liées à la prospection et au développement dans le secteur

minier dépendent de la valeur attendue des futurs développements miniers, valeur qui repose sur le cours attendu du minerai ou du métal.

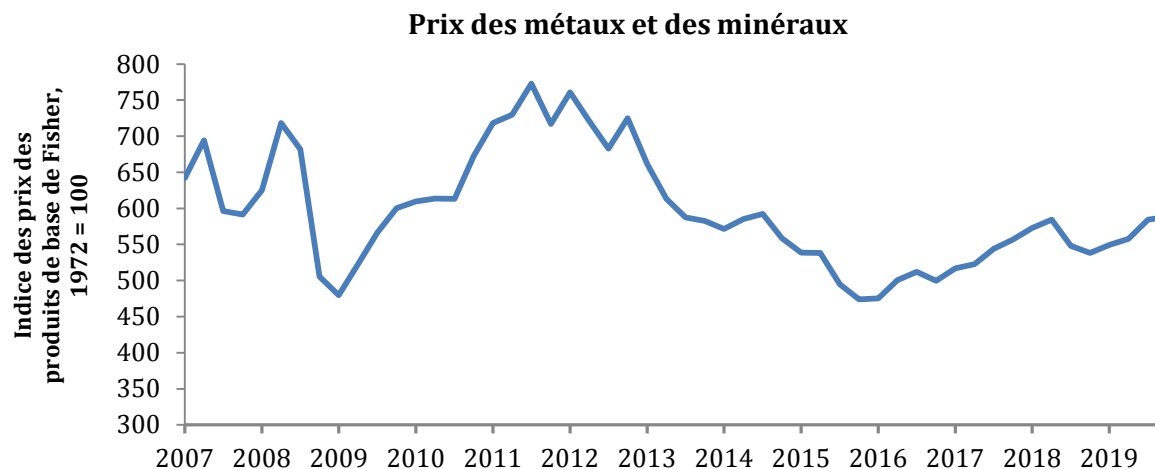
Stabilisation des prix des diamants



Sources : PolishedPrices.com et WWW Overall Rough Diamonds

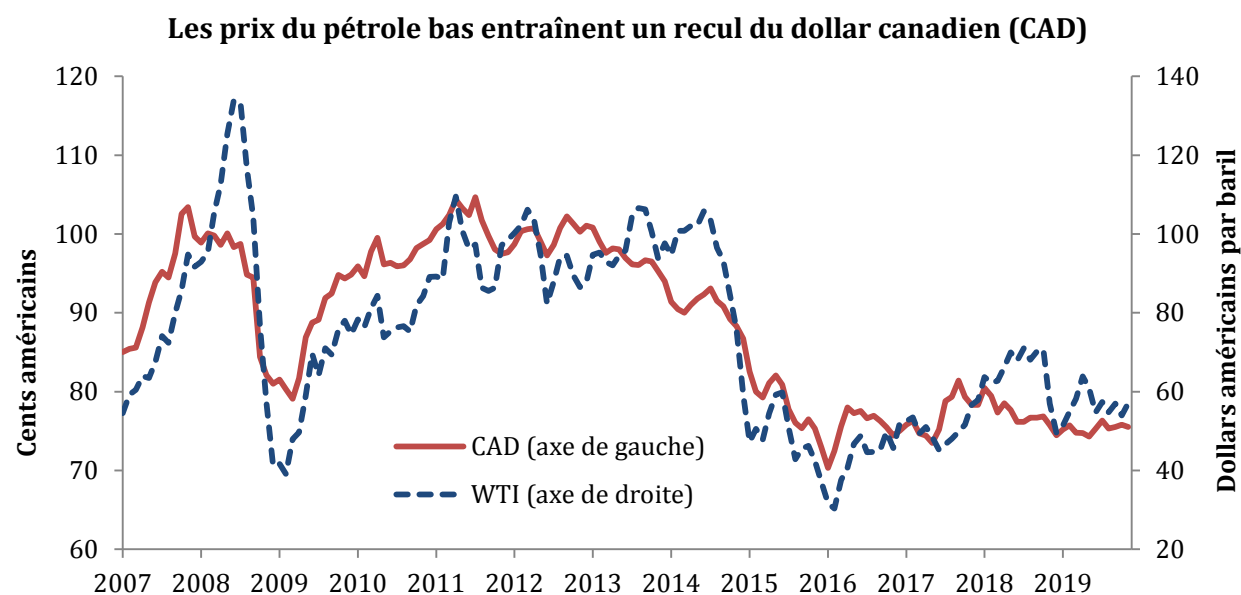
Les cours mondiaux des ressources, dont ceux de nombreux métaux et minéraux présents aux TNO, ont légèrement augmenté en 2019, ce qui vient consolider les gains des années précédentes. Toutefois, ces gains surviennent alors que la croissance mondiale accuse un ralentissement cyclique synchronisé, situation laissant présager que la hausse des prix sera muselée à court terme et donc que l'exploration des gisements sur le territoire ralentira.

Les TNO exportent une petite quantité de pétrole à l'international. Les cours mondiaux ont donc un effet sur le commerce des TNO et influencent fortement les activités de prospection dans les régions du Sahtu et de Beaufort-Delta. Le prix du pétrole brut West Texas Intermediate (WTI), indice de référence, a repris du poil de la bête après avoir chuté à la fin de 2018; d'un creux de 49,52 USD en décembre 2018, il a grimpé à 63,86 USD en avril 2019 avant de se stabiliser autour de 56 USD pour le reste de l'année. Malgré tout, il serait peu probable que le WTI retrouve sa valeur d'il y a cinq ou dix ans, puisque la demande mondiale devrait continuer d'augmenter à court terme, ce qui ferait alors pression sur les prix.



Source : Banque du Canada

Ce marché baissier a cependant des effets positifs pour d'autres secteurs de l'économie ténosé, car il entraîne une baisse du coût de l'énergie pour les particuliers, les entreprises et le secteur minier, particulièrement énergivore.



Sources : US Energy Information Administration et Banque du Canada

Entre 2018 et 2019, le WTI a diminué de 12,7 %. Le Canada étant un pays exportateur de pétrole, la chute des cours mondiaux a entraîné un fléchissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. Affichant une faible volatilité mensuelle, le huard valait en moyenne 75 cents américains en 2019, contre 77 en 2018. Comme les prix du pétrole devraient rester bas, on s'attend à ce que la valeur du dollar canadien reste faible elle aussi.

La valeur du dollar canadien vis-à-vis de l'américain a un effet direct sur la santé de l'économie des TNO, car la majorité des biens et services achetés et vendus à l'échelle internationale sont payés en

dollars américains. Plus le dollar canadien est faible, plus les entreprises ténaises qui exportent leur production recevront de la conversion des paiements en monnaie canadienne, ce qui renforcera leur compétitivité et stimulera l'exportation. Toutefois, la faiblesse du dollar canadien fera aussi en sorte que la machinerie et l'équipement importés de l'extérieur du territoire coûteront plus cher, ce qui exercera une pression sur un grand nombre d'entreprises ténaises. En outre, le dollar canadien faible a fait grimper le coût des aliments et des biens importés, ce qui a des répercussions négatives sur un grand nombre de ménages aux TNO.

Perspectives économiques des TNO

Millions de dollars chaînés (2012), sauf indication contraire

	2016	2017	2018	2019e	2020f
Produit intérieur brut	4 712	4 798	4 889	4 679	4 859
<i>variation en pourcentage</i>	(1,4)	1,8	1,9	(4,3)	3,8
Total des investissements	1 493	1 073	1 093	936	968
<i>variation en pourcentage</i>	(10,9)	(28,1)	1,9	(14,4)	3,4
Dépenses des ménages	1 593	1 627	1 648	1 661	1 681
<i>variation en pourcentage</i>	0,8	2,1	1,3	0,8	1,2
Dépenses du gouvernement	2 085	2 095	2 111	2 165	2 178
<i>variation en pourcentage</i>	1,2	0,5	0,8	2,6	0,6
Exportations	2 970	3 553	3 581	3 309	3 516
<i>variation en pourcentage</i>	(7,5)	19,6	0,8	(7,6)	6,3
Importations	3 538	3 514	3 535	3 388	3 477
<i>variation en pourcentage</i>	(7,5)	(0,7)	0,6	(4,2)	2,6
Emploi (nombre de résidents)	22 500	21 300	21 400	21 300	21 500
<i>variation en pourcentage</i>	2,7	(5,3)	0,5	(0,5)	0,9
Revenu hebdomadaire moyen (en dollars)	1 404	1 400	1 420	1 450	1 493
<i>variation en pourcentage</i>	(1,2)	(0,3)	1,5	2,1	3,0
IPC (ensemble), Yellowknife 2002=100	131,9	133,5	136,6	138,8	141,5
<i>variation en pourcentage</i>	1,2	1,2	2,3	1,6	2,0

e : estimation

p : prévision

Sources : Statistique Canada et Bureau de la statistique des TNO

EXAMEN FISCAL

Budget des dépenses révisé de 2019-2020

Le solde de fonctionnement révisé correspond à un déficit de 70 millions de dollars en 2019-2020, soit une baisse par rapport à l'excédent de 60 millions projeté dans le budget de 2019 et une hausse par rapport au déficit de 25 millions enregistré en 2018-2019. Si 130 millions s'ajoutent au déficit comparativement au budget de 2019, c'est parce que les recettes ont diminué de 80 millions, que les dépenses ministérielles ont augmenté de 39 millions, et que des ajustements de dépenses représentant 11 millions ont été effectués.

Les recettes totales devraient se chiffrer à 1,853 milliard de dollars en 2019-2020, un recul de 4,2 % par rapport aux prévisions initiales du budget de 2019. Si les piètres résultats économiques du territoire ont plombé les recettes fiscales, les rentrées tardives de fonds fédéraux ont fait diminuer les recettes apparentes de 2019-2020, bien que l'essentiel de ces fonds sera comptabilisé en 2020-2021. Les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers sont révisées à la baisse de 8 millions. Les recettes tirées de l'impôt sur les bénéfices des sociétés devraient être négatives, en baisse de 35 millions par rapport au budget principal des dépenses de 2019-2020. Les autres recettes fiscales sont révisées à la baisse de 4 millions. Les recettes provenant de l'exploitation des ressources devraient reculer de 7 millions comparativement au budget de 2019. Les transferts importants au titre de la formule de financement des territoires, du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux sont essentiellement identiques à ce que prévoyait le budget de 2019 et constituent la majeure partie des recettes. Les autres paiements de transfert subissent une baisse de 29 millions de dollars, y compris une diminution de 47 millions de dollars du financement pour le plan Investir dans le Canada et le Fonds national des corridors commerciaux, compensée en partie par un nouveau financement fédéral pour la route toutes saisons de la région des Tłıçhǫ, à hauteur de 12 millions de dollars.

Le total des dépenses ministérielles est estimé à 1,841 milliard de dollars. Les ministères devraient voir leurs dépenses augmenter de 2,2 % par rapport aux estimations initiales. Le ministère de la Santé et des Services sociaux est appelé à connaître la plus forte augmentation de dépenses, soit 9 millions, une croissance de 1,8 % par rapport au budget de 2019. Affaires municipales et communautaires devrait voir ses dépenses augmenter de 5 millions. Environnement et Ressources naturelles anticipe une hausse de 4 millions par rapport au budget principal des dépenses de 2019-2020. Éducation, Culture et Formation prévoit pour 2019-2020 une augmentation de 5 millions vis-à-vis des estimations initiales, soit une croissance de 1,4 % par rapport au budget de 2019.

Budget principal des dépenses de 2020-2021

Le budget de 2020 prévoit un excédent de 203 millions de dollars, avec des recettes de 2,186 milliards et des dépenses totales de 1,983 milliard, dépenses ministérielles, contributions aux infrastructures et dépenses diverses comprises. Les recettes sont appelées à augmenter de 333 millions en 2020-2021 comparativement aux estimations révisées de 2019-2020, et la moitié de la hausse est attribuable au financement fédéral en infrastructures, qu'il s'agisse de fonds neufs ou reportés de l'exercice 2019-2020. La formule de financement des territoires augmentera de 103 millions de dollars en raison des faibles recettes autonomes des dernières années, dont un recul des recettes provenant de l'exploitation des ressources.

D'après les prévisions, les recettes autonomes augmenteront de 63 millions de dollars en 2020-2021 grâce aux recettes tirées de l'impôt sur les bénéficiaires des sociétés; celles-ci étaient négatives (-12 millions) en 2019-2020, mais devraient s'établir à un niveau positif en 2020-2021 (25 millions). La taxe sur le carbone devrait connaître une augmentation de 17 millions, vu sa première année complète de perception et son taux majoré. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers devraient augmenter de 10 millions en 2020-2021. Selon les prévisions, les recettes provenant de l'exploitation des ressources diminueront de 6 millions de dollars, vu l'incertitude qui plane sur le marché du diamant. Quant aux recettes nettes des fonds renouvelables, elles devraient contribuer à une augmentation de 2 millions en 2020-2021, laquelle sera répartie en parts égales entre les services de transport maritime et l'aéroport de Yellowknife.

Le total des dépenses ministérielles est estimé à 1,896 milliard de dollars pour 2020-2021, soit 3,0 % de plus que l'indiquaient les estimations révisées de 2019-2020. Le budget de 2020 prévoit une augmentation de 18 millions pour Santé et Services sociaux, soit la plus importante parmi les ministères, représentant un taux de croissance de 3,6 %. La plus forte variation relative, à 7,6 %, est celle enregistrée du côté d'Environnement et Ressources naturelles, soit une augmentation de 7 millions. Les dépenses du ministère des Finances augmenteront de 16 millions (6,0 %). Les dépenses du ministère de la Justice devraient quant à elles augmenter de 5 millions (3,9 %), tout comme celles du ministère de l'Infrastructure, mais pour ce dernier, il s'agit d'une variation de 2 % par rapport aux estimations révisées de 2019-2020. Éducation, Culture et Formation aura droit à une augmentation de 4 millions, limitée à une croissance de 1,3 %. Les dépenses du ministère de l'Administration des terres et du ministère des Affaires municipales et communautaires devraient augmenter de moins de 1 %. Quant au ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement et au ministère de l'Exécutif et des Affaires autochtones, ils auront en 2020-2021 un budget inférieur aux estimations révisées de 2019-2020.

Perspectives à moyen terme

Selon les perspectives à moyen terme, les quatre prochaines années amèneront des excédents, qui seront toutefois décroissants : de 147 millions en 2021-2022, l'excédent passera à 116 millions en 2022-2023, puis à 3 millions en 2023-2024. Quoiqu'élevées pour 2020-2021 en raison des engagements financiers fédéraux, les recettes devraient plafonner en 2021-2022 (croissance de 1,6 %), puis diminuer dans chacune des deux années suivantes.

Les dépenses totales devraient augmenter de façon modérée au cours de la période de prévision, c'est-à-dire à un rythme annuel de 2,3 % les quatre prochaines années. La croissance se fera sentir surtout en 2020-2021 (3,1 %) et en 2021-2022 (4,6 %).

Dans une perspective à moyen terme, on prévoit que la dette totale augmentera tous les ans, en raison de l'augmentation des emprunts à court terme. On s'attend à ce que l'augmentation de la dette entraîne un dépassement, par le GTNO, de la limite d'emprunt imposée par le gouvernement fédéral, qui s'élève à 1,3 milliard de dollars en 2021-2022.

Les perspectives sont propices à l'exécution d'un solide programme d'immobilisations pour les Territoires du Nord-Ouest, à des investissements dans les infrastructures dont le territoire a besoin, au développement économique et à la mise en place, pour les Ténos, de programmes et services essentiels d'une qualité comparable à ceux qui sont offerts aux autres Canadiens. Au nombre des investissements en infrastructures figurent des partenariats avec le gouvernement fédéral pour la réalisation de projets visant les réseaux de transport et d'énergie du territoire, comme les démarches préparatoires de l'agrandissement de la centrale de la rivière Taltson, les phases de la route de la vallée du Mackenzie dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux et la route toutes saisons des Tłı̨chǫ, ainsi que des projets d'infrastructures se rattachant au plan Investir dans le Canada, comme le parc solaire et éolien de Sachs Harbour, le projet éolien d'Inuvik, diverses solutions d'énergies renouvelables pour remplacer la production au diesel hors réseau, les travaux de modernisation de la Société d'énergie des Territoires du Nord-Ouest, le projet de transport d'électricité à Whatì et la mise à niveau du barrage hydroélectrique Bluefish, le projet de GNL à Fort Simpson, le projet de transport d'électricité à Fort Providence, le refuge pour personnes vulnérables à Yellowknife et la nouvelle usine de transformation du poisson à Hay River, de même que les postes de collecte à distance autour du Grand lac des Esclaves.

Risques pour les perspectives

Le GTNO s'expose à un certain nombre de risques budgétaires, dont les suivants :

- *Dépendance de l'économie ténos vis-à-vis du secteur des ressources.* L'activité dans ce secteur peut fluctuer fortement, et les TNO affichent donc la croissance économique la plus volatile au Canada depuis 1999. En effet, l'activité du secteur des ressources a une incidence sur la croissance économique à long terme et induit une forte volatilité dans les recettes autonomes du GTNO. On s'attend à ce que le PIB ait diminué en 2019, et plusieurs types de recettes autonomes ont chuté en 2019; cependant, on s'attend à ce que le PIB et les recettes autonomes augmentent en 2020.
- *Volatilité des recettes.* Traditionnellement, l'impôt sur les sociétés a constitué la source de recettes autonomes la plus volatile du GTNO, mais la subvention de la formule de financement des territoires fluctue au gré des variations des revenus d'impôt. Les recettes provenant de l'exploitation des ressources sont volatiles, mais leur variabilité ne sera pas contrebalancée par la formule de financement des territoires, qui n'en tient pas compte dans son calcul. Ces recettes sont corrélées aux fluctuations des prix des produits de base, des taux de change et aux décisions opérationnelles des exploitants. Pour le budget de fonctionnement, le risque de perturbations importantes des recettes tirées de l'exploitation des ressources est en grande partie neutralisé par l'engagement du GTNO à ne pas utiliser ces recettes pour financer ses activités courantes, et à les consacrer plutôt au Fonds du patrimoine, au remboursement de la dette et aux infrastructures.
- *Hausse des taux d'intérêt.* Comme les dettes augmentent tout au long de la période de prévision, le risque de hausse des taux d'intérêt devient préoccupant. Le risque posé par la dette est considéré comme faible, puisque le service de la dette devrait absorber moins de

5 % des recettes totales au cours de la période de prévision. Maintenir un niveau d'endettement relativement bas offre une protection contre le risque de hausse des taux d'intérêt. Si les taux augmentent, les intérêts courus sur l'encours de la dette et les paiements pour le service de la dette augmenteront, laissant moins de fonds disponibles pour les programmes, les services et les investissements en infrastructures.

- *Lenteur de la croissance des recettes.* La subvention au titre de la formule de financement des territoires représente 65 % des recettes totales, ce qui assure une stabilité budgétaire considérable d'une année à l'autre. L'augmentation de la subvention dépend largement de la croissance relative de la population ténosé par rapport au reste du Canada et des dépenses des gouvernements provinciaux et locaux. Le territoire voit sa part de la population du pays rétrécir, et l'adoption de mesures d'austérité budgétaire par les gouvernements provinciaux et locaux limiterait l'augmentation de cette subvention. Ces facteurs contribuent au ralentissement de la croissance des recettes et au recul de l'excédent de fonctionnement au cours de la période de prévision.
- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement.* Le GTNO est continuellement pressé d'améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre des initiatives, tout en maintenant l'enveloppe des programmes et services existants. Même si le GTNO se montre responsable sur le plan des dépenses de programmes et s'est associé au gouvernement fédéral pour plusieurs programmes d'immobilisations, il devra poursuivre ses efforts pour assurer sa viabilité financière, faute de quoi sa situation budgétaire pourrait se détériorer.
- *Dépenses imprévues et dépassements de coûts des projets d'immobilisations.* Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus, comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d'autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d'immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de dépassement des coûts.

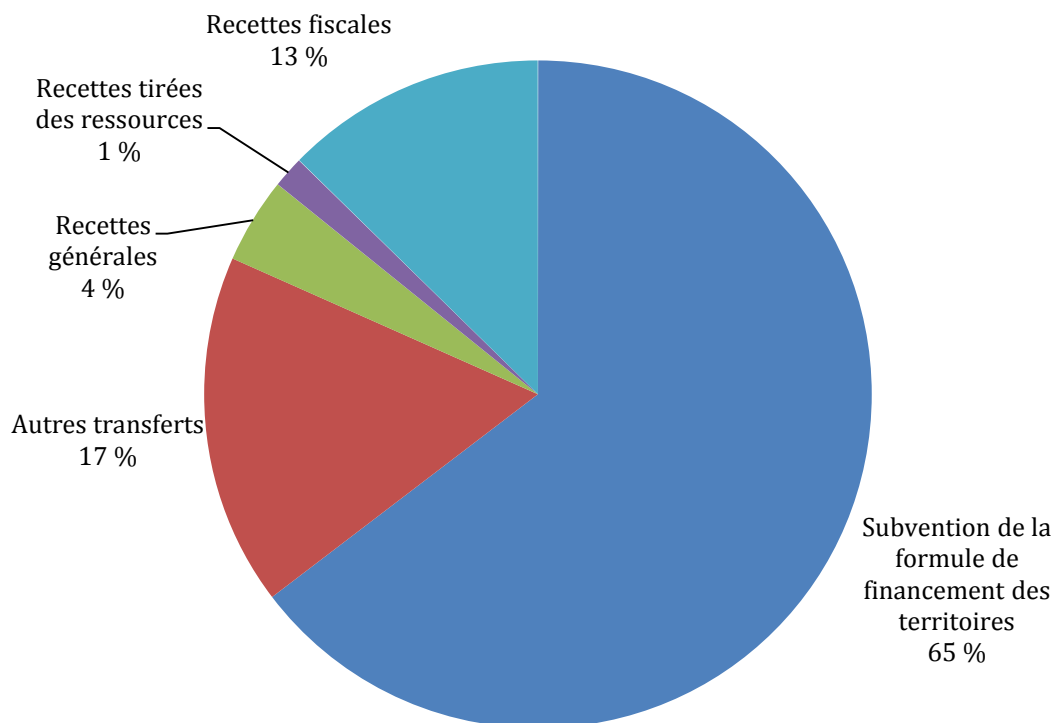
Budget de 2020-2021

Initiatives liées aux recettes

Le budget de 2020-2021 ne prévoit aucune nouvelle taxe. Cependant, les taux par mille d'impôt foncier et certains frais augmenteront en raison de l'inflation.

Conformément aux engagements du GTNO dans le *Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques*, la taxe sur le carbone des TNO passera de 20 à 30 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre le 1^{er} juillet 2020. Les taux de la taxe sur le carbone sont fixés dans la *Loi de la taxe sur les produits pétroliers et la taxe sur le carbone* et feront l'objet d'une hausse annuelle de 10 \$ par tonne jusqu'à un maximum de 50 \$ par tonne. Les recettes générées par la taxe sur le carbone sont réinjectées dans l'économie par l'entremise du programme de compensation du coût de la vie, de remises complètes pour la taxe sur le carbone payée à l'achat de carburant de chauffage et de carburant servant à la production d'électricité dans les collectivités, de l'exemption sur le carburant d'aviation, de remises et subventions pour les grands émetteurs et d'investissements visant la réduction des gaz à effet de serre du GTNO.

Recettes projetées pour 2020-2021, par source

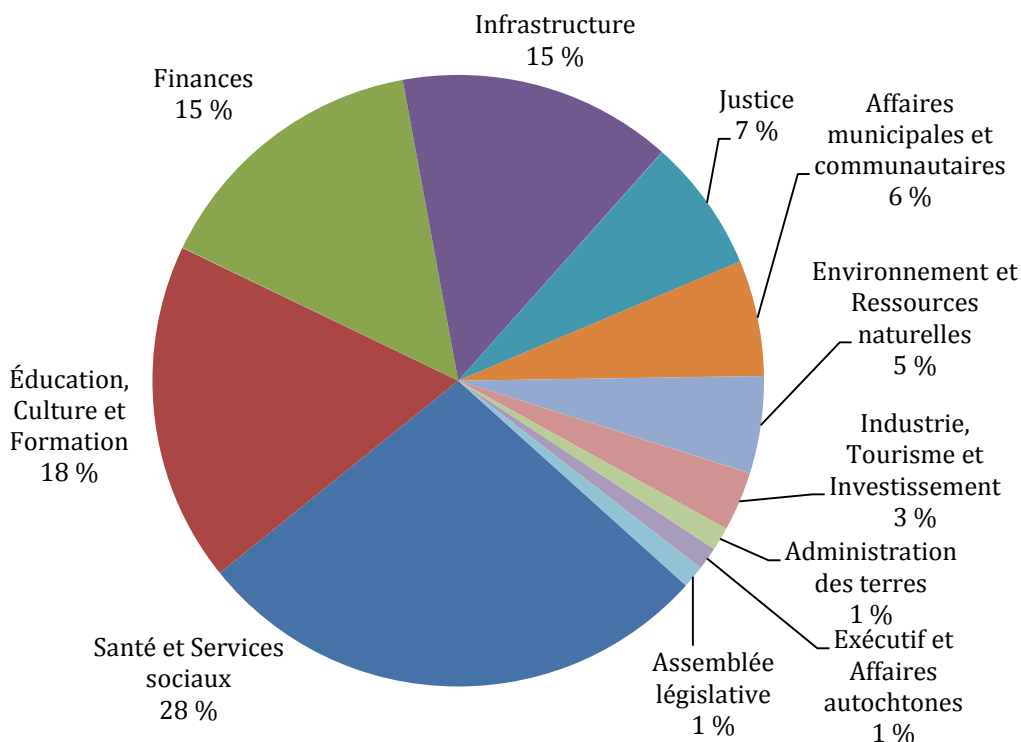


Dépenses de fonctionnement

Le budget de 2020-2021 projette des dépenses de fonctionnement de 1,896 milliard de dollars pour les ministères, dont 1,2 milliard (plus de 60 %) est affecté aux programmes sociaux comme l'éducation, les soins de santé, les services sociaux, le logement, les services de police et les services correctionnels. Les dépenses ministérielles devraient augmenter de 94 millions par rapport au budget de 2019, la hausse étant répartie à peu près également entre les programmes sociaux (50 millions) et toutes les autres dépenses (44 millions).

Les augmentations dans les dépenses de fonctionnement par rapport au budget de 2019 s'expliquent principalement par la hausse des coûts et de la demande en services, pour de nouvelles dépenses se chiffrant à 61 millions de dollars, dont 39 millions sont proposés relativement aux augmentations négociées dans le cadre de conventions collectives du côté des ministères et des administrations des services de santé. Une autre somme de 40 millions est destinée aux ajustements approuvés par le Conseil de gestion financière et comprend 29 millions en fonds fédéraux connexes. Les initiatives représentent 6 millions et l'amortissement, 2 millions, pour une augmentation totale de 109 millions en nouvelles dépenses dans le budget de 2020 par rapport à celui de 2019. Ces augmentations sont partiellement compensées par des économies de 15 millions dues à l'arrivée à échéance de programmes, qui portent la variation nette à 94 millions (5,2 %) par rapport au budget principal des dépenses de 2019-2020.

Dépenses de fonctionnement pour 2019-2020, par ministère



Éducation, Culture et Formation

- 2,033 millions de dollars pour composer avec l'augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide au revenu et la hausse des loyers et des frais d'électricité et de chauffage
- 604 000 \$ pour bonifier le programme Apprentissage à distance du Nord et l'élargir à cinq autres écoles, et donc à un plus grand nombre d'étudiants
- 319 000 \$ pour élargir l'équipe territoriale de soutien spécialisé aux écoles par l'ajout de spécialistes en santé mentale et en orthophonie
- 269 000 \$ pour faire concorder le financement du transport des élèves avec les dépenses
- 129 000 \$ pour un poste de coordonnateur des dossiers chargé du traitement des demandes d'information liées à l'entente de règlement relative aux pensionnats.
- 129 000 \$ pour élargir les programmes Études nordiques, notamment par la création de ressources audio, visuelles et imprimées et d'outils d'évaluation et par la formation des enseignants

Environnement et Ressources naturelles

- 3,548 millions de dollars pour faire progresser les activités prévues dans les trois accords liés au Défi du Fonds de la nature du Canada avec Environnement et Changement climatique Canada, à réaliser sur quatre ans; la moitié de l'enveloppe sera consacrée au projet Thaidene Néné et aux deux autres aires protégées autochtones, à savoir Ts'udé Niliné Tuyeta et Dinàgà Wek'èhodi.

- 1,992 million de dollars pour l'exploitation et l'entretien du parc d'avions-citernes servant à éteindre les feux de forêt
- 1,365 million de dollars pour la conservation et le rétablissement des hardes de caribous de la toundra de Bathurst et de Bluenose-est
- 960 000 \$ (y compris 63 000 \$ pour le ministère de l'Administration des terres) pour la planification d'aires de répartition du caribou boréal en vertu de l'accord de conservation et la mise en œuvre de la composante autochtone de l'accord de coopération entre les Territoires du Nord-Ouest et Environnement et Changement climatique Canada
- 825 000 \$ pour la gestion et la négociation de l'exploitation pétrolière et gazière dans les zones extracôtières dans le cadre de la vision panterritoriale pour le développement durable, en collaboration avec les ministères de l'Exécutif et des Affaires autochtones, et de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement
- 175 000 \$ pour accroître la surveillance d'un nombre accru d'aires protégées potentielles
- 45 000 \$ pour soutenir le programme de surveillance de la faune dans le cadre des engagements relatifs à l'évaluation environnementale de la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk

Finances

- 10,6 millions de dollars pour compenser le coût de la taxe sur le carbone par la compensation du coût de la vie, les remises pour la taxe payée sur le carburant de chauffage, les remises et subventions pour les grands émetteurs, ainsi que les remises pour la taxe payée sur le carburant permettant de produire l'électricité à des fins de distribution
- 4,545 millions de dollars pour couvrir le service de la dette, principalement en ce qui a trait aux nouveaux emprunts à court terme
- 337 000 \$ pour améliorer l'accessibilité des services publics en créant un seul et unique portail sécurisé destiné aux résidents et aux entreprises pour les services en ligne actuels et mettre en ligne 40 autres licences et permis

Santé et Services sociaux

- 10,011 millions de dollars pour administrer les activités de l'Approche axée sur le mieux-être dans le Nord avec le gouvernement fédéral, dont dix postes pour administrer les contributions financières aux programmes communautaires de santé et de bien-être
- 2,580 millions de dollars pour les dépenses liées aux activités de l'Hôpital territorial Stanton, dont les aide-soignants et les travailleurs en santé comportementale, les services d'unité médicale, le triage en service d'urgence, l'administration de contrats P3, les interventions d'un jour, les appareils médicaux, les services réadaptation et de laboratoire clinique, les services de soins continus et de longue durée
- 2,119 millions de dollars de dépenses fédérales en santé, dont 1,488 million au titre des accords sur la santé mentale et les dépendances et sur les soins à domicile et communautaires, et 631 000 \$ pour l'information et la sensibilisation du public au sujet du cannabis, les traitements d'urgence, le renforcement des capacités climatiques et des capacités d'adaptation sur le plan de la santé, l'accord de financement du Partenariat canadien contre le cancer, l'Alliance pancanadienne pharmaceutique et la surveillance communautaire accrue de la grippe saisonnière

- 1,102 million de dollars aux administrations des services de santé pour les coûts des services hospitaliers assurés
- 777 000 \$ pour mettre à niveau les logiciels et le matériel de collecte et de gestion de renseignements afin d'améliorer les soins aux patients dans la prestation des services de santé et des services sociaux
- 609 000 \$ pour mettre à niveau les logiciels des services d'information en pharmacie afin de mieux gérer les risques liés aux patients de l'Hôpital territorial Stanton
- 379 000 \$ pour les programmes et services de santé, y compris les programmes de santé communautaires, les services de soutien, les services thérapeutiques et de diagnostic, les programmes sociaux et les services ambulanciers
- 179 000 \$ pour augmenter les contributions à AVENS – Association communautaire pour les personnes âgées

Industrie, Tourisme et Investissement

- 268 000 \$ pour promouvoir l'industrie touristique, qui est en plein essor, à savoir 176 000 \$ pour la hausse de l'activité dans la région de Beaufort-Delta due à la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk et 92 000 \$ pour l'application de la loi et la sécurité publique dans les parcs du Slave Nord le long de la route Ingraham Trail, où se fait de l'observation d'aurores
- 250 000 \$ pour la mise en œuvre de deux accords socio-économiques
- 150 000 \$ pour favoriser le développement et la diversification de l'économie pour prolonger le mandat de l'agent de soutien du secteur de la pêche
- 30 000 \$ pour poursuivre l'exécution de la Stratégie sur les ressources pétrolières, et 225 000 \$ à venir en 2021-2022
- 25 000 \$ pour poursuivre l'exécution de la Stratégie sur les ressources pétrolières dans les régions de Beaufort-Delta et du Slave Sud et réaliser des études de faisabilité sur la sécurité énergétique en vue d'un investissement de 175 000 \$ cette année, ce qui pourrait entraîner le partage des coûts pour d'autres travaux avec le gouvernement fédéral (10 % pour le GTNO, 10 % pour les gouvernements autochtones et 80 % pour le gouvernement fédéral)

Infrastructure

- 3,949 millions de dollars pour ajouter 72 places en soins de longue durée à Yellowknife et assumer les paiements nets exigibles au titre de la location ainsi que les coûts de fonctionnement et d'entretien
- 2,380 millions de dollars issus du Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone (fédéral), dont 300 000 \$ pour l'instauration progressive des programmes et services de l'Arctic Energy Alliance
- 2,226 millions de dollars pour le fonctionnement et les frais de chauffage et d'électricité d'immeubles nouvellement acquis, dont l'Hôpital territorial Stanton, l'usine de transformation du poisson à Hay River, des installations de chauffage à la biomasse et le centre d'information touristique de Yellowknife
- 659 000 \$ pour intensifier l'entretien de la route Dempster (route 8, des kilomètres 0 à 272), empruntée par de nouveaux véhicules venant de la route entre Inuvik et Tuktoyaktuk
- 390 000 \$ pour concevoir et mettre en place le système de gestion et d'analyse des données sur le pergélisol pour la route Dempster et le projet de route entre Inuvik et Tuktoyaktuk dans le cadre de l'Initiative d'adaptation des transports dans le Nord

- 250 000 \$ pour absorber la hausse des coûts des traversiers Lafferty et Ndulee, y compris les augmentations de coûts réglementaires, les coûts liés détours nécessaires pour contourner les plans d'eau peu profonds en raison du changement climatique, et la hausse du financement de base, laquelle vise à compenser les effets de l'inflation

Justice

- 1,613 million de dollars pour les services de la GRC, y compris les hausses des coûts de transfert de garde, des taux de services nationaux et des effectifs, des coûts d'exploitation de hangars, des primes d'éloignement et des allocations de logement
- 827 000 \$ en financement récurrent pour faire du programme de gestion intégrée des cas un programme permanent
- 506 000 \$ pour faire respecter le droit foncier et élaborer une stratégie pour résoudre les questions touchant à l'occupation non autorisée et l'occupation fondée sur des droits
- 465 000 \$ issus du Fonds d'action contre la violence liée aux armes à feu et aux gangs du fédéral pour l'élaboration de la stratégie des TNO en matière d'armes à feu et de gangs
- 240 000 \$ pour accroître le financement de base des services aux victimes
- 163 000 \$ pour maintenir un poste à temps plein aux services d'aide juridique, en vertu de l'accord concernant l'accès à la justice conclu avec le gouvernement fédéral, un poste qui avait été ouvert et était initialement financé à l'interne
- 155 000 \$ pour soutenir les programmes de justice familiale en vertu de l'accord relatif au Fonds canadien de justice familiale conclu pour 2017-2022 avec le gouvernement fédéral
- 96 000 \$ pour accroître le financement de base des activités des services du coroner
- 95 000 \$ pour engager des sténographes judiciaires dans tous les procès devant jury à la Cour suprême
- 39 000 \$ pour poursuivre les démarches de légalisation du cannabis

Affaires municipales et communautaires

- 5,186 millions de dollars pour bonifier le programme de Subventions tenant lieu d'impôts fonciers en fonction des nouvelles immobilisations, dont l'Hôpital territorial Stanton, le centre de jour et de dégrisement de Yellowknife, les salles de classe modulaires de l'école St. Joseph, l'agrandissement du manoir Woodland, à Hay River, le Collège Aurora et l'entrepôt à Fort Smith, le laboratoire régional à Fort Simpson et le bureau de Shell Lake (Inuvik)
- 158 000 \$ pour accroître l'aide aux personnes âgées au titre de la *Loi sur l'exonération de l'impôt foncier des personnes âgées et des personnes handicapées*, autant sur le plan du nombre de personnes que des taux

Processus budgétaire

Le budget du GTNO est soumis à des pressions tant du côté des recettes que des dépenses. Les facteurs en cause sont distincts et parfois liés, mais la toile de fond est complexe : transferts fédéraux importants croissant modérément et recettes autonomes stagnantes, combinés à des pressions sur les dépenses, tant de fonctionnement qu'en immobilisations. On a atténué ces pressions en partie par la réduction des excédents de fonctionnement et par des emprunts

supplémentaires, portant ainsi l'endettement tout près du plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral.

Recettes

Le GTNO est fortement tributaire du soutien financier fédéral et, par conséquent, n'est pas en mesure d'accroître sensiblement ses recettes totales. En 2020-2021, les transferts fédéraux s'élèveront à 1,785 milliard de dollars, sur des recettes totales de 2,186 milliards de dollars, ce qui représente une proportion d'un peu plus de 80 %; ces recettes sont hors du contrôle du GTNO.

Environ 20 % des recettes proviennent de diverses sources autonomes, et le GTNO a la capacité d'en contrôler ou, du moins, en influencer une grande partie. En pratique, cette disparité signifie qu'il faudrait augmenter l'impôt global de 5 % pour faire croître les recettes totales du GTNO de 1 %. Si on augmentait l'impôt d'une catégorie en particulier, au lieu d'une augmentation généralisée, la hausse devrait être beaucoup plus marquée. Par exemple, la principale source de recettes autonomes, l'impôt sur le revenu des particuliers, compte pour à peu près le quart des recettes autonomes, soit 5 % des recettes totales. Il faudrait donc augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers de 20 % pour permettre au GTNO d'accroître ses recettes totales de 1 %.

La faiblesse de l'économie et la lenteur de la croissance de la population expliquent la lenteur de la progression des recettes autonomes. L'économie souffre de la dégringolade des cours pétroliers depuis 2014 et des difficultés du secteur de l'extraction de diamants – deux moteurs importants d'emploi et de recettes fiscales. Les recettes provenant de l'impôt sur le revenu des sociétés n'ont pas été épargnées, mais la stagnation des recettes autonomes ne s'arrête pas là, elle attaque également les recettes tirées de l'impôt sur le revenu des particuliers. Cela dit, le plus grand contributeur à l'économie est l'administration publique, et les services de santé, sociaux et éducatifs. Le GTNO prélève de l'impôt sur le revenu des employés de ce secteur, ce qui contribue à stabiliser ses recettes autonomes.

L'économie ténosie a recours à de nombreux navetteurs, c'est-à-dire des travailleurs qui ne vivent pas sur le territoire. Le coût de la vie est une des raisons qui poussent ces travailleurs à élire domicile à l'extérieur des TNO. Un avantage fiscal pourrait inciter les travailleurs à s'établir dans le territoire ainsi que la population actuelle à y rester, tandis qu'une hausse des impôts ou du coût de la vie aurait l'effet contraire. Bien que les TNO attirent des migrants, ils affichent aussi un taux élevé d'émigration vers d'autres régions du Canada. En conséquence, le taux de croissance de la population des TNO demeure en deçà de celui de la plupart des provinces et du Canada, ce qui limite davantage la croissance des recettes.

Le GTNO tient compte des répercussions des mesures fiscales sur la capacité du territoire à se démarquer comme endroit où vivre et faire des affaires. En effet, une hausse des impôts alourdirait le coût de la vie aux TNO. De plus, de petites hausses des impôts ne permettraient pas d'augmenter les recettes pour la peine et ne demeuraient pas sans effet sur l'attrait perçu des TNO comme endroit où vivre et travailler.

Pour générer des recettes, il faut composer avec divers obstacles :

- Volatilité et faiblesse de l'impôt sur le revenu des sociétés et des revenus tirés des ressources
- Stagnation des recettes autonomes

- Secteur privé sous-développé et base économique étroite
- Dépendance envers les transferts fédéraux

Écueils budgétaires

Le GTNO doit gérer des sommes considérables chaque année, soit 1,896 milliard en dépenses ministérielles totales en 2020-2021, ce qui veut dire 42 000 \$ par habitant. Ce montant, beaucoup plus élevé que les dépenses par habitant dans les provinces, tient de la rigueur du climat, de la dispersion de la population et l'absence d'économies d'échelle dans les TNO. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté au fil du temps sous l'effet combiné d'initiatives, de rajustements et de croissance forcée (augmentations découlant de coûts et d'une demande de services plus élevés).

Les dépenses de fonctionnement ont trait aux activités quotidiennes de l'administration, tandis que les dépenses en immobilisations ont trait aux infrastructures requises pour soutenir le fonctionnement. Les infrastructures du territoire accusent un retard par rapport à la moyenne nationale, l'âge moyen des infrastructures ténétoises étant le plus élevé parmi les provinces et territoires. L'état des infrastructures pèse sur la croissance économique, puisque des immobilisations dans un état moins qu'optimal nuisent aux occasions d'affaires. L'attrait que présentent les TNO comme endroit où vivre peut aussi en souffrir, ce qui peut entraîner de l'émigration et une croissance économique faible.

Le budget global du GTNO se trouve donc pris dans un étai :

- *Pressions continues sur les dépenses de fonctionnement.* Le GTNO est continuellement pressé d'améliorer ses programmes actuels et de mettre en œuvre de nouvelles initiatives, tout en maintenant l'enveloppe des programmes et services existants. Même si le GTNO est parvenu à réduire de manière constante le taux de croissance des dépenses liées aux programmes, il devra poursuivre ses efforts pour que l'augmentation des dépenses ne dépasse pas celle des recettes, faute de quoi sa situation budgétaire pourrait se détériorer.
- *Les pics de dépenses de fonctionnement correspondent habituellement à des événements imprévus,* comme des besoins exceptionnels liés à la lutte contre les incendies ou d'autres catastrophes naturelles. Lorsque le GTNO entreprend des projets d'immobilisations de grande envergure, il court un risque accru de dépassement des coûts.

Étant donné les fortes contraintes auxquelles sont soumises les recettes, l'équilibre budgétaire devra vraisemblablement passer surtout par une gestion continue des dépenses à long terme. L'investissement stratégique dans les infrastructures de transport et d'énergie reste prioritaire, puisqu'il permettra à la fois de soutenir l'économie du territoire au fil du temps et de réduire les coûts élevés de l'énergie.

Le GTNO a mis en place plusieurs stratégies pour favoriser le dynamisme de l'économie. De plus, il réalisera des investissements stratégiques et abordables en infrastructures. Avec le temps, ces mesures devraient contribuer au renforcement et à la diversification de l'économie.

Un objectif central est une plus grande optimisation des ressources, c'est-à-dire une répartition des fonds qui aboutit à de meilleurs résultats pour les Ténétois. En même temps, le GTNO sera plus à même d'équilibrer dépenses de fonctionnement et dépenses en immobilisations, ainsi que

croissance des recettes et des dépenses. Il aurait ainsi de moins en moins besoin de hausser les impôts ou d'emprunter davantage.

Endettement et financement

Le GTNO émet des titres d'emprunt pour financer en partie son programme d'immobilisations et répondre à ses besoins en matière d'emprunts à court terme. Le montant de la dette augmente presque continuellement depuis 2009-2010, ce qui témoigne des investissements dans les programmes d'immobilisations, avec les nouvelles infrastructures ayant vu le jour ou d'autres ayant été rénovées un peu partout dans le territoire. Le GTNO a aussi profité du programme de partage des coûts du gouvernement fédéral pour développer le réseau d'infrastructures du territoire. Il s'emploie constamment à maintenir une dette raisonnable. Pour ce faire, il a recours à tout un éventail d'outils pour surveiller son endettement et assurer sa viabilité, dont voici les principaux :

- *Politique de gestion responsable des finances*
- Limite d'emprunt
- Cote de crédit

Politique de gestion responsable des finances

Le GTNO est convaincu que sa capacité sous-jacente à gérer sa dette est plus grande que ne le suggère le plafond d'emprunt actuel imposé par le gouvernement fédéral. En conséquence, le GTNO a fondé ses politiques de gestion des dettes sur sa *Politique de gestion responsable des finances*, qui se fonde sur les postulats suivants :

- Le GTNO financera au moins 50 % de ses investissements en infrastructure par ses excédents de fonctionnement.
- Les paiements pour le service de la dette ne dépasseront pas 5 % des recettes totales.

Conformément à la *Politique*, le budget du GTNO prévoit toujours le financement viable de projets d'immobilisations, grâce en partie aux récents efforts de réduction du taux de croissance des dépenses de fonctionnement.

Limite d'emprunt

Le plafond d'emprunt imposé par le gouvernement fédéral est établi à 1,3 milliard de dollars.

La dette totale du GTNO à la fin de l'exercice 2020-2021 devrait s'établir à 1,2 milliard de dollars (elle était de 1,182 milliard de dollars en 2019-2020). Du montant de 2020-2021, 706 millions de dollars sont attribuables aux dettes à long terme et garanties, et 494 millions de dollars aux emprunts à court terme. À la fin de 2020-2021, la capacité d'emprunt inutilisée devrait s'établir à 100 millions de dollars. Cela dit, l'endettement s'alourdira à moyen terme (jusqu'à 2023-2024) et excédera le plafond à compter de 2021-2022.

Cote de crédit

La *Politique de gestion responsable des finances* est un facteur important dans la notation Aa1 du GTNO par Moody's Investors Service. En juillet 2019, l'une des principales agences mondiales d'évaluation du crédit, Moody's Investors Service, a maintenu la cote de crédit Aa1 (perspective stable) du GTNO pour une douzième année consécutive. C'est l'une des notations les plus élevées et elle vient confirmer que les pratiques de gestion financières du GTNO sont saines et prudentes.

Élaboration et examen du plan d'activités

Les plans d'activités annuels allient planification stratégique et affectation des ressources. Le processus de planification des activités comprend la définition d'objectifs, l'élaboration de stratégies pour les atteindre et l'établissement de cibles et de mesures des résultats. Les plans d'activités des ministères sont élaborés dans le but de soutenir les objectifs globaux du gouvernement. Dans le cadre de ce processus, les ministères cernent les pressions et les défis auxquels ils font face et élaborent la marche à suivre pour y répondre au moyen des ressources disponibles. Les plans d'activités indiquent les principales stratégies que les ministères utiliseront pour atteindre leurs objectifs, les cibles à atteindre et les mesures des résultats. Ils portent non seulement sur les budgets de fonctionnement, mais aussi sur les immobilisations.

À compter de 2020-2021, le GTNO travaillera avec un horizon de planification de quatre ans pour ses plans d'activités pour pouvoir gagner en efficacité dans ses dépenses. On vise ainsi une plus grande optimisation des dépenses, pour tirer encore plus de chaque dollar dépensé.

S'inscrivant dans une perspective de résultats durables, cet exercice contribuera à améliorer la planification. L'objectif est d'examiner l'ensemble du processus financier globalement, rigoureusement et systématiquement pour favoriser des résultats à long terme optimaux à l'échelle de l'administration.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Budget des dépenses révisé pour 2019- 2020	Budget principal des dépenses pour 2019- 2020	Chiffres réels pour 2018-2019
RECETTES	2,186,168	1,852,933	1,933,297	1,770,904
DÉPENSES D'EXPLOITATION				
Rémunération et avantages sociaux	399,767	387,213	372,312	366,388
Subventions, contributions et transferts	892,244	863,060	844,048	816,834
Amortissement	125,054	123,014	123,014	110,029
Facturation interne	22,502	22,469	22,469	22,347
Matériel et logiciels informatiques	5,736	5,742	5,733	11,328
Services contractuels	223,661	220,574	216,893	187,770
Actifs contrôlables	3,343	3,253	3,253	9,197
Frais et paiements	107,523	106,483	106,383	115,394
Intérêts	20,591	16,546	16,546	20,977
Perte sur la vente de biens	-	-	-	71
Matériel et fournitures	19,983	20,211	19,593	23,490
Services achetés	15,449	13,935	13,873	14,303
Déplacements	19,345	19,721	18,973	15,412
Services publics	38,248	36,294	36,294	40,482
Provisions pour moins-value	2,419	2,419	2,419	3,102
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION À ÊTRE MIS AUX VOIX	1,895,865	1,840,934	1,801,803	1,757,124
EXCÉDENT D'EXPLOITATION (DÉFICIT) AVANT LES AJ	290,303	11,999	131,494	13,780
Contributions à l'infrastructure	(75,317)	(79,575)	(74,275)	(33,067)
Travaux d'entretien reportés	(2,000)	(2,775)	(2,000)	(4,652)
Profit net du Fonds de stabilisation des produits pétrolier	(200)	50	(200)	(1,145)
Réserve supplémentaire	(30,000)	(20,000)	(20,000)	-
Écarts estimés des crédits	20,000	20,000	25,000	-
TRAVAUX EFFECTUÉS AU NOM DE TIERS				
Recouvrements	87,362	143,654	99,256	111,996
Dépenses	(87,362)	(143,654)	(99,256)	(111,996)
EXCÉDENT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE	202,786	(70,301)	60,019	(25,084)
EXCÉDENT ACCUMULÉ EN DÉBUT D'EXERCICE	1,718,828	1,789,129	1,852,597	1,814,213
EXCÉDENT ACCUMULÉ EN FIN D'EXERCICE	1,921,614	1,718,828	1,912,616	1,789,129

SOMMAIRE DES RECETTES

(en milliers de dollars)

	Budget principal des recettes pour 2020- 2021	Budget des recettes révisé pour 2019- 2020	Budget principal des recettes pour 2019- 2020	Chiffres réels pour 2018-2019
SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA	1,412,734	1,309,278	1,309,300	1,256,289
PAIEMENTS DE TRANSFERT	372,237	205,293	233,595	172,317
RECETTES FISCALES				
Impôt sur le revenu	106,129	95,948	104,369	110,609
Impôt des sociétés	25,262	(12,020)	23,331	(4,752)
Taxe d'accise sur le cannabis	331	317	747	111
Taxe carbone	28,739	12,219	16,190	-
Taxe sur le tabac	15,002	15,294	15,100	15,822
Taxe sur le carburant	21,614	21,546	21,062	22,863
Impôt sur le salaire	44,670	44,053	44,355	43,445
Impôt foncier et taxes scolaires	29,858	29,305	29,750	26,550
Taxe sur les primes d'assurance	5,400	5,100	5,100	5,814
	277,005	211,762	260,004	220,462
Recettes tirées des ressources non renouvelables				
Frais liés aux licences, aux loyers, et autres frais	2,507	2,532	2,532	4,246
Redevances minières, pétrolières et gazières	30,681	36,494	43,822	18,930
Frais d'exploitation de carrière	100	180	180	82
	33,288	39,206	46,534	23,258
RECETTES GÉNÉRALES				
Fonds renouvelable - Recettes nettes	37,978	35,890	32,482	25,844
Redevances réglementaires	24,921	25,520	25,398	24,359
Intérêts	680	680	680	781
Recettes de placement	-	-	-	1,907
Baux	4,009	3,580	3,580	3,898
Programmes	18,001	16,628	16,628	21,545
Subventions	-	-	-	39
Subventions non financières	140	140	140	266
Services et divers	2,175	1,956	1,956	5,754
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	3,000	3,000	3,000	14,185
	90,904	87,394	83,864	98,578
RECETTES TOTALES	2,186,168	1,852,933	1,933,297	1,770,904

SOMMAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Budget des dépenses révisé pour 2019- 2020	Budget principal des dépenses pour 2019- 2020	Chiffres réels pour 2018-2019
Ministère				
Assemblée législative	22,720	22,621	22,443	19,634
Éducation, Culture et Formation	340,268	335,944	331,410	332,068
Environnement et Ressources naturelles	97,085	90,230	86,425	87,613
Exécutif et Affaires autochtones	22,886	23,322	22,103	19,975
Finances	283,107	266,962	261,847	243,087
Santé et Services sociaux	522,011	504,062	495,323	485,960
Industrie, Tourisme et Investissement	59,585	61,091	59,902	56,049
Infrastructure	275,029	269,714	263,387	256,963
Justice	133,617	128,542	126,260	126,972
Administration des terres	23,364	23,264	22,584	20,322
Affaires municipales et communautaires	116,193	115,182	110,119	108,481
	1,895,865	1,840,934	1,801,803	1,757,124
Catégorie de dépense				
Rémunération et avantages sociaux	399,767	387,213	372,312	366,388
Subventions, contributions et transferts	892,244	863,060	844,048	816,834
Amortissement	125,054	123,014	123,014	110,029
Facturation interne	22,502	22,469	22,469	22,347
Matériel et logiciels informatiques	5,736	5,742	5,733	11,328
Services contractuels	223,661	220,574	216,893	187,770
Actifs contrôlables	3,343	3,253	3,253	9,197
Frais et paiements	107,523	106,483	106,383	115,394
Intérêts	20,591	16,546	16,546	20,977
Perte sur la vente de biens	-	-	-	71
Matériel et fournitures	19,983	20,211	19,593	23,490
Services achetés	15,449	13,935	13,873	14,303
Déplacements	19,345	19,721	18,973	15,412
Services publics	38,248	36,294	36,294	40,482
Provisions pour moins-value	2,419	2,419	2,419	3,102
	1,895,865	1,840,934	1,801,803	1,757,124

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Budget des dépenses révisé pour 2019-2020	Budget principal des dépenses pour 2019- 2020	Chiffres réels pour 2018-2019
Immobilisations corporelles				
Assemblée législative	3,000	127	-	263
Éducation, Culture et Formation	25,713	18,638	14,059	18,777
Environnement et Ressources naturelles	2,159	5,511	2,159	4,190
Finances	4,277	14,643	5,191	2,247
Santé et Services sociaux	52,356	56,572	59,624	9,867
Industrie, Tourisme et Investissement	3,786	17,549	11,530	4,314
Infrastructure	143,833	144,589	101,806	75,430
Justice	1,541	15,990	4,341	11,509
Administration des terres	234	234	234	65
Affaires municipales et communautaires	-	-	-	124
	236,899	273,853	198,944	126,786
Contributions à l'infrastructure				
Éducation, Culture et Formation	8,085	5,000	3,000	1,057
Finances	-	-	-	255
Infrastructure	38,232	45,575	42,275	7,401
Affaires municipales et communautaires	29,000	29,000	29,000	27,257
	75,317	79,575	74,275	35,970
Travaux d'entretien reportés (autres que immobilisations)				
Infrastructure	2,000	2,775	2,000	2,062
Partenariats public-privé				
Santé et Services sociaux	-	18,366	2,954	79,289
Infrastructure	84,390	33,045	46,800	24,917
	84,390	51,411	49,754	104,206
Total du budget des dépenses en immobilisations	398,606	407,614	324,973	269,024

SOMMAIRE DE LA DETTE ET DE LA CAPACITÉ D'EMPRUNT PRÉVUE

	(en milliers de dollars)			
	Budget principal des dépenses pour 2020- 2021	Budget des dépenses révisé pour 2019- 2020	Budget principal des dépenses pour 2019- 2020	Chiffres réels pour 2018-2019
DETTE À COURT TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	465,000	488,000	325,000	324,478
Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River	1,000	1,000	1,000	-
Société d'hydro des TNO	28,286	43,663	135,911	9,041
	494,286	532,663	461,911	333,519
DETTE À LONG TERME				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest				
Nouvelle dette à long terme - Durée et taux à déterminer	40,000	-	-	-
Pont de Deh Cho - Obligations à rendement réel	175,452	175,850	175,850	176,439
Liaison à fibre optique de la vallée du Mackenzie - Dette au titre des PPP	72,651	75,190	75,300	77,700
Dette de l'Hôpital territorial Stanton - Dette au titre des PPP	130,431	133,597	135,700	136,654
Route toutes saisons de la région des Tłı̄chq̄ - Dette au titre des PPP	128,993	48,911	19,560	21,367
Société canadienne d'hypothèque et de logement	284	366	366	445
Organismes publics :				
Société d'hydro des TNO	204,564	209,168	209,168	212,303
Société d'habitation des TNO	5,354	5,946	5,946	6,455
	1,252,015	1,181,691	1,083,801	964,882
OBLIGATIONS AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	337
Société d'hydro des TNO	16,389	16,802	16,802	17,221
GARANTIES D'EMPRUNT				
Société d'investissement et de développement des TNO	-	2,100	2,100	2,100
Société d'habitation des TNO	8,443	10,519	10,522	12,944
TOTAL DES EMPRUNTS BRUTS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES EMPRUNTS	1,276,847	1,211,112	1,113,225	997,484
MOINS : FONDS D'AMORTISSEMENT GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	(77,340)	(29,340)	-	-
EMPRUNTS TERRITORIAUX	1,199,507	1,181,772	1,113,225	997,484
LIMITE D'EMPRUNTS TERRITORIAUX	1,300,000	1,300,000	1,300,000	1,300,000
POUVOIR D'EMPRUNT DISPONIBLE À DES FINS DE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE	100,493	118,228	186,775	302,516

TAUX D'IMPOSITION PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX AU 20 FÉVRIER 2020

	Taux marginal maximum combiné		Taxe sur les carburants ^(b)				Taxe sur le carbone ©		Impôt sur le salaire ^(e)	Impôt des sociétés		Impôt sur le capital des institutions financières (%)
	d'impôt sur le revenu ^(a)	Taxe de vente au détail (%)	Essence (¢/litre)	Diesel (¢/litre)	Essence (¢/litre)	Diesel (¢/litre)	Taxe sur le tabac ^(d) (\$/carton)	Petites (%)		Grandes (%)		
											(%)	
Territoires du Nord-Ouest	47.05	-	10.7	9.1	4.70	5.50	60.80	2.00	4.0	11.5	-	
Nunavut	44.50	-	6.4	9.1	4.42	5.37	60.00	2.00	3.0	12.0	-	
Yukon	48.00	-	6.2	7.2	4.42	5.37	60.00	-	2.0	12.0	-	
Colombie-Britannique	53.50	7.0	14.5	15.0	8.89	10.23	59.00	1.95	2.0	12.0	-	
Alberta	48.00	-	13.0	13.0	4.42	5.37	55.00	-	2.0	10.0	-	
Saskatchewan	47.50	6.0	15.0	15.0	4.42	5.37	54.00	-	2.0	12.0	4.0	
Manitoba	50.40	7.0	14.0	14.0	4.42	5.37	60.00	2.15	0.0	12.0	6.0	
Ontario	53.53	8.0	14.7	14.3	4.42	5.37	36.95	1.95	3.2	11.5	1.25	
Québec	53.31	9.975	19.2	20.2	-	-	29.80	4.26	5.0	11.5	1.25	
Nouveau-Brunswick	53.30	10.0	15.5	21.5	4.42	5.37	51.04	-	2.5	14.0	5.0	
Nouvelle-Écosse	54.00	10.0	15.5	15.4	-	-	55.04	-	3.0	16.0	4.0	
Île-du-Prince-Édouard	51.37	10.0	8.47	14.15	4.42	5.37	50.00	-	3.0	16.0	5.0	
Terre-Neuve-et-Labrador	51.30	10.0	16.5	16.5	4.42	5.37	49.00	2.00	3.0	15.0	6.0	
Moyenne pondérée ^(g)	52.47	7.4	15.5	15.8	3.91	4.67	42.84	2.09	3.1	11.7	1.42	

Notes :

(a) Plus hauts taux combinés de l'impôt sur le revenu et de la surtaxe sur les particuliers (fédéral-provincial-territorial), en vigueur pour l'année d'imposition 2020.

(b) Le taux de la taxe sur l'essence vendue le long des routes aux TNO est de 6,4 cents le litre. La taxe sur le carburant de la C.-B. ne comprend pas les surtaxes à Victoria et dans le Lower Mainland. Les taux de la taxe sur le carburant du Québec varient aussi par région.

(c) Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur le 1^{er} avril 2019 au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, et le 1^{er} juillet 2019 au Nunavut et au Yukon. Les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont mis en place des taxes provinciales sur le carbone. Le Québec et la Nouvelle-Écosse ont des systèmes de plafonnement et d'échange. La taxe sur le carbone de l'Alberta a été abolie le 30 mai 2019, à l'exception du prélèvement sur les grands émetteurs industriels. Le filet de sécurité fédéral est entré en vigueur en Alberta le 1^{er} janvier 2020. La taxe sur le carbone des TNO est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2019.

(d) Le Manitoba et la Saskatchewan appliquent la taxe de vente sur les produits du tabac. La taxe de vente harmonisée s'applique aux ventes de produits du tabac en Ontario, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse. La Colombie-Britannique et le Québec n'appliquent pas de taxe de vente aux produits du tabac.

(e) Les TNO et le Nunavut prélèvent un impôt sur le salaire des employés. Les autres provinces qui prélèvent de l'impôt sur le salaire accordent des exemptions aux petites entreprises, où les taux varient en fonction de l'importance de la masse salariale.

(f) L'Ontario et le Québec prélèvent un impôt sur le capital des institutions d'assurance-vie. La Saskatchewan et le Manitoba prélèvent aussi un impôt sur le capital des sociétés de la Couronne provinciales.

(g) La moyenne est pondérée selon les populations provinciales ou territoriales au 1^{er} juillet 2019.